
PREMIER TRIMESTRE 2014

Rapport aux actionnaires

Pour la période close le 31 janvier 2014

La Banque Laurentienne déclare ses résultats du premier trimestre

Faits saillants du premier trimestre 2014

- Les mesures financières sur une base ajustée pour le premier trimestre 2014 sont comme suit :
 - Résultat net ajusté de 39,3 millions \$
 - Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté de 11,7 %
 - Résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$
- Résultat net comme présenté de 35,5 millions \$, rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté de 10,5 % et résultat dilué par action comme présenté de 1,16 \$
- Pertes sur prêts demeurent basses à 10,5 millions \$
- Croissance soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux
- Levier d'exploitation positif
- Réalignement des secteurs d'activité qui sont maintenant : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux

La Banque Laurentienne du Canada a déclaré un résultat net ajusté de 39,3 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, pour le premier trimestre 2014, comparativement à un résultat net ajusté de 39,1 millions \$, ou un résultat dilué par action ajusté de 1,30 \$, pour la période correspondante de 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté a été de 11,7 % pour le premier trimestre 2014, par rapport à 12,5 % pour la période correspondante de 2013. Compte tenu des éléments d'ajustement¹, le résultat net a totalisé 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014, comparativement à un résultat net de 32,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,07 \$, pour le premier trimestre 2013. Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires a été de 10,5 % pour le premier trimestre 2014, par rapport à 10,3 % pour la période correspondante de 2013.

Dans ses commentaires sur les résultats financiers de la Banque pour le premier trimestre 2014, Réjean Robitaille, président et chef de la direction, a indiqué : « Nous avons enregistré de solides résultats et un levier d'exploitation positif au cours du trimestre, tout en poursuivant la mise en œuvre de notre plan d'affaires. Dans un contexte où la compression des marges et le désendettement des consommateurs continuent de constituer un défi, la qualité de crédit toujours excellente du portefeuille de prêts et le contrôle rigoureux des coûts ont contribué à la bonne performance pour le trimestre. Nous avons également mis l'accent sur le développement d'activités commerciales à marge plus élevée et sur la croissance des revenus tirés de sources non sensibles aux taux d'intérêt pour stimuler davantage la croissance des revenus. »

« Alors que nous allons de l'avant, nous poursuivrons nos efforts ciblés sur l'amélioration de l'efficacité, la maximisation du levier d'exploitation et la réalisation des synergies liées aux entreprises que nous avons acquises. Nous maintenons notre engagement à accroître la valeur pour nos actionnaires et nous nous efforçons de générer une croissance durable du résultat dans chacun de nos secteurs d'activité », a ajouté M. Robitaille.

¹ Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement. Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Dans ce document, dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications, la Banque Laurentienne du Canada peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter, des énoncés relatifs au plan d'affaires et aux objectifs financiers de la Banque. Les énoncés prospectifs formulés dans ce rapport de gestion sont destinés à aider les actionnaires et les analystes financiers à mieux comprendre la situation financière de la Banque et les résultats de ses activités à la date indiquée et pour les périodes closes à cette date, et pourraient ne pas être adéquats à d'autres fins. Les énoncés prospectifs sont habituellement marqués par l'emploi du conditionnel et l'usage de mots tels que « perspectives », « croire », « estimer », « prévoir », « projeter », « escompter », « anticiper », « planifier », « pourrait », « devrait », « ferait », ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou une terminologie similaire.

De par leur nature, ces énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses et comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Il est donc possible que les prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se matérialisent pas ou soient inexacts. Quoique la Banque soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut garantir que ces attentes s'avéreront exactes.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions, étant donné qu'en raison de divers facteurs significatifs, les résultats réels pourraient différer sensiblement des opinions, plans, objectifs, attentes, prévisions, estimations et intentions exprimés dans ces énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, l'activité des marchés des capitaux, les changements des politiques monétaire, fiscale et économique des gouvernements, les variations des taux d'intérêt, les niveaux d'inflation et la conjoncture économique en général, l'évolution des lois et de la réglementation, la concurrence, les notes de crédit, la rareté des ressources humaines et l'environnement technologique. Enfin, la Banque prévient que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Pour de plus amples renseignements sur les risques, incertitudes et hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent des attentes exprimées, les personnes intéressées sont priées de consulter la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel de la Banque et les autres documents publics déposés par la Banque et disponibles sur le site www.sedar.com.

En ce qui a trait aux avantages attendus de l'acquisition de la Compagnie de Fiducie AGF¹ (Fiducie AGF) et aux déclarations de la Banque à l'égard de l'augmentation du résultat par suite de cette transaction, ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, la possibilité que les synergies ne se concrétisent pas dans les délais prévus; le risque de ne pouvoir intégrer rapidement et efficacement les activités; le risque lié à la réputation et la réaction des clients de B2B Banque ou de ceux de la Fiducie AGF relativement à la transaction; et le fait que la direction doive consacrer beaucoup de temps aux questions relatives aux acquisitions.

La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par elle ou en son nom, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières l'exige.

Table des matières

Faits saillants	3
Revue des faits saillants	4
Rapport de gestion	4
États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	23
Renseignement aux actionnaires	44

¹ La Fiducie AGF a été fusionnée avec B2B Banque en date du 1^{er} septembre 2013.

Faits saillants ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES				
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	VARIATION	31 JANVIER 2013	VARIATION
Rentabilité					
Revenu total	216 109 \$	215 531 \$	— %	213 914 \$	1 %
Résultat net	35 525 \$	25 866 \$	37 %	32 788 \$	8 %
Résultat dilué par action	1,16 \$	0,82 \$	41 %	1,07 \$	8 %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	10,5 %	7,6 %		10,3 %	
Marge nette d'intérêt ^[2]	1,66 %	1,66 %		1,63 %	
Ratio d'efficacité ^[2]	73,6 %	80,1 %		76,2 %	
Levier d'exploitation ^{[2] [3]}	8,1 %	(0,2)%		n. s.	
Par action ordinaire					
Cours de l'action					
Haut	47,96 \$	47,15 \$		45,97 \$	
Bas	44,34 \$	44,25 \$		42,90 \$	
Clôture	45,73 \$	46,55 \$	(2) %	44,10 \$	4 %
Ratio cours / résultat (quatre derniers trimestres)	11,8x	12,2x		9,1x	
Valeur comptable ^[2]	44,03 \$	43,19 \$	2 %	41,45 \$	6 %
Ratio cours / valeur comptable	104 %	108 %		106 %	
Dividendes déclarés	0,51 \$	0,50 \$	2 %	0,49 \$	4 %
Rendement de l'action ^[2]	4,5 %	4,3 %		4,4 %	
Ratio du dividende versé ^[2]	44,1 %	61,2 %		45,6 %	
Mesures financières ajustées					
Résultat net ajusté ^[2]	39 261 \$	33 919 \$	16 %	39 116 \$	— %
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,29 \$	1,10 \$	17 %	1,30 \$	(1) %
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[2]	11,7 %	10,2 %		12,5 %	
Ratio d'efficacité ajusté ^[2]	71,8 %	75,5 %		72,7 %	
Levier d'exploitation ajusté ^{[2] [3]}	4,9 %	(2,9)%		n. s.	
Ratio du dividende versé ajusté ^[2]	39,6 %	45,5 %		37,7 %	
Situation financière (en millions de dollars canadiens)					
Actif au bilan	33 631 \$	33 911 \$	(1) %	34 252 \$	(2) %
Prêts et acceptations	27 092 \$	27 229 \$	(1) %	26 847 \$	1 %
Dépôts	23 804 \$	23 927 \$	(1) %	23 767 \$	— %
Ratio de fonds propres réglementaires selon Bâle III – base « tout compris » ^[4]					
Catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	7,6 %	7,6 %		7,5 %	
Catégorie 1	9,1 %	9,1 %		9,6 %	
Total	12,4 %	12,7 %		13,2 %	
Autres renseignements					
Nombre d'employés en équivalent temps plein	3 850	3 987		4 259	
Nombre de succursales	153	153		155	
Nombre de guichets automatiques	422	422		424	

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR. Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

[3] Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle. Le levier d'exploitation pour le trimestre clos le 31 janvier 2013 est non significatif car les résultats de 2012 n'ont pas été retraités pour tenir compte de l'adoption de la norme comptable IFRS modifiée relative aux avantages du personnel.

[4] Les ratios de fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour refléter l'effet des modifications aux IFRS.

Revue des faits saillants

Les services aux entreprises continuent de gagner en importance à la Banque, alors que les prêts commerciaux et acceptations ont enregistré une croissance de 17 % au premier trimestre 2014, par rapport à l'année précédente. Des initiatives fructueuses dans les secteurs de l'énergie renouvelable, des soins de santé et des partenariats public-privé ont permis le développement de notre approche ciblée. Le groupe des services aux entreprises est également afféré au déploiement de solutions de crédit-bail. Bien qu'elle n'en soit qu'à ses débuts, l'équipe expérimentée mise en place et la gamme de produits offerts jettent les fondations d'un portefeuille diversifié et en croissance dans les années à venir.

B2B Banque est très engagée dans la saison REER, grâce aux liens privilégiés qu'elle entretient avec plus de 27 000 conseillers financiers et courtiers. Une fois la campagne REER complétée, B2B Banque dirigera de nouveau ses énergies vers les phases finales de l'intégration de ses acquisitions et le développement des affaires. Ceci ouvrira la voie à une maximisation de l'effet de levier des relations étroites qui ont été forgées et à la pleine réalisation des synergies de revenu escomptées.

La Banque continue de démontrer son engagement envers ses clients. À cet effet, quatre véhicules de placement innovateurs ont été lancés pendant la saison REER, dans le but de répondre aux besoins de tous les épargnants. Des produits tels que le CPG trois ans, avec un rendement potentiel allant jusqu'à 12 %, la promotion *Remise de 2 % en argent* et le CPG Duo, qui combine rendement et garantie de capital, sont des produits conçus pour satisfaire les investisseurs et créer des conditions propices au succès de la campagne REER. De plus, la gamme de fonds Banque Laurentienne connaît une grande popularité auprès de la clientèle, affichant des revenus en hausse de 28 % au premier trimestre 2014, par rapport à l'année précédente, pour ses ventes de fonds communs de placement. En offrant des produits performants, la Banque aide ses clients à bâtir leur patrimoine afin d'assurer leur avenir financier.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne (« VMBL ») continue d'accroître sa visibilité auprès des investisseurs et des émetteurs, alors qu'elle prépare sa première conférence pour les investisseurs institutionnels sur les petites capitalisations. Cette conférence, qui se tiendra en avril prochain, accordera une place prépondérante aux entreprises suivies par le service de recherche de VMBL, qui présenteront devant un vaste groupe d'investisseurs. L'événement servira à consolider le positionnement de VMBL comme firme de choix dans le créneau des petites capitalisations.

La Banque Laurentienne a fait bonne figure dans l'édition 2014 du palmarès *Les meilleurs employeurs de Montréal*, résultat d'une enquête de la firme Médiacorp Canada. En s'appuyant sur des critères comme la communication avec les employés, l'atmosphère au travail, les avantages sociaux, la gestion de la performance, la formation et le perfectionnement des compétences ainsi que l'engagement auprès des communautés, la Banque occupe l'une des 25 places parmi les meilleurs employeurs offrant un environnement de travail enviable. Dotée de programmes solides et concurrentiels en matière de capital humain, la Banque démontre une fois de plus son engagement à servir ses clients par l'entremise de ses employés loyaux et dévoués.

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion présente une analyse, par la direction, de la situation financière de la Banque au 31 janvier 2014, ainsi que de sa performance au cours du trimestre clos à cette date. Le présent rapport de gestion, daté du 5 mars 2014, doit être lu avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour la période close le 31 janvier 2014, préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Le rapport annuel 2013 de la Banque fournit des informations supplémentaires relatives à des sujets tels que la gestion des risques, les estimations et les méthodes comptables critiques et les arrangements hors bilan.

Des informations additionnelles relatives à la Banque Laurentienne du Canada, y compris la Notice annuelle, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.banquelaurentienne.ca, et sur le site de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Perspectives économiques

Le premier trimestre a été marqué par un accroissement de la volatilité sur les marchés financiers, la Réserve fédérale ayant continué de réduire ses achats d'actifs par suite de l'augmentation continue de la demande du secteur privé aux États-Unis. En raison de ce contexte, les capitaux ont été retirés massivement des marchés émergents et la monnaie de ceux dont le déficit courant est important s'est rapidement dépréciée par rapport au dollar américain. Les banques centrales ont immédiatement réagi en haussant les taux d'intérêt à court terme. La Banque ne prévoit pas que cette situation aura un effet de contagion dans les économies avancées. Le dollar canadien a également reculé de façon marquée en regard du dollar américain puisque les indicateurs économiques publiés récemment ont signalé que la croissance de l'économie américaine surpasserait celle du Canada en 2014. La vigueur renouvelée du marché américain, le recul du dollar canadien et le contexte de taux d'intérêt favorable semblent indiquer une amélioration du climat d'affaires au Canada, principalement pour les exportateurs canadiens du secteur manufacturier en Ontario et au Québec.

Adoption de la norme comptable IFRS modifiée relative aux avantages du personnel

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté les modifications à la Norme internationale d'information financière (IFRS) existante relative aux avantages du personnel, qui exige le retraitement de l'information comparative et des mesures financières de 2013 de la Banque. En outre, la Banque a publié, le 12 février 2014, un communiqué distinct qui présente les résultats financiers trimestriels et annuels pour 2013, lesquels tiennent compte de l'adoption de ces modifications. L'adoption de cette norme a également eu une incidence sur les fonds propres réglementaires. Sur une base *pro forma*, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires au 31 octobre 2013 aurait été réduit d'environ 0,2 %, pour s'établir à 7,4 %.

Des informations additionnelles sur l'incidence de la transition figurent également dans les notes des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités et dans les informations supplémentaires présentées pour le premier trimestre 2014.

Performance financière 2014

Le tableau ci-dessous présente les objectifs financiers définis par la direction pour l'exercice 2014, ainsi que la performance de la Banque jusqu'à maintenant. Ces objectifs financiers sont fondés sur les hypothèses présentées à la page 21 du rapport annuel 2013 de la Banque, à la rubrique « Hypothèses clés à la base des objectifs de la Banque », et ne tiennent pas compte des éléments d'ajustement¹.

OBJECTIFS FINANCIERS 2014 ^[1]	OBJECTIFS DE 2014	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014
	Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté	10,5 % à 12,5 %
Résultat net ajusté (en millions de dollars)	145,0 \$ à 165,0 \$	39,3 \$
Ratio d'efficacité ajusté	72,5 % à 69,5 %	71,8 %
Levier d'exploitation ajusté ^[2]	Positif	1,3 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires – base « tout compris »	> 7,0 %	7,6 %

[1] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

[2] Aux fins du calcul des données correspondant aux objectifs de 2014, les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c'est-à-dire les taux de la période considérée par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent).

D'après les résultats du trimestre clos le 31 janvier 2014 et les prévisions actuelles, la direction croit que la Banque est en voie de réaliser ses objectifs, tels qu'ils ont été définis au début de l'exercice. La bonne croissance interne des activités commerciales à marge plus élevée et les stratégies de la Banque visant à diversifier les autres revenus, combinées à un contrôle rigoureux des dépenses et à la qualité du crédit toujours excellente, devraient contribuer à la performance financière globale.

Analyse des résultats consolidés

RÉSULTATS CONSOLIDÉS RÉSUMÉS ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu net d'intérêt	140 856 \$	141 437 \$	142 344 \$
Autres revenus	75 253	74 094	71 570
Revenu total	216 109	215 531	213 914
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 136	1 006	1 056
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 000	8 000
Frais autres que d'intérêt	159 133	172 651	163 093
Résultat avant impôts sur le résultat	45 340	31 874	41 765
Impôts sur le résultat	9 815	6 008	8 977
Résultat net	35 525 \$	25 866 \$	32 788 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes	2 501	2 637	2 533
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires	33 024 \$	23 229 \$	30 255 \$
Résultat par action dilué	1,16 \$	0,82 \$	1,07 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

¹ Voir les rubriques sur les éléments d'ajustement et les mesures financières non conformes aux PCGR pour plus de précisions.

Éléments d'ajustement

La Banque a désigné certains montants comme étant des éléments d'ajustement et a ajusté les résultats selon les PCGR pour faciliter la compréhension de la performance sous-jacente de ses activités et des tendances connexes. Les éléments d'ajustement sont inclus dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. La Banque évalue la performance sur la base des PCGR et sur une base ajustée et considère que ces deux mesures fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les résultats ajustés et les mesures ajustées sont des mesures non conformes aux PCGR. Des commentaires sur l'utilisation et les limites de ces mesures figurent à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR ».

INCIDENCE DES ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT ^{[1][2]}

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Incidence sur le résultat net			
Résultat net comme présenté	35 525 \$	25 866 \$	32 788 \$
Éléments d'ajustement, après impôts sur le résultat			
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	836	744	778
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]			
Frais liés à l'intégration des sociétés MRS	474	2 028	4 318
Frais liés à l'intégration de la Fiducie AGF	2 426	5 281	1 232
	3 736	8 053	6 328
Résultat net ajusté	39 261 \$	33 919 \$	39 116 \$
Incidence sur le résultat dilué par action			
Résultat dilué par action comme présenté	1,16 \$	0,82 \$	1,07 \$
Éléments d'ajustement	0,13	0,28	0,22
Résultat dilué par action ajusté ^[4]	1,29 \$	1,10 \$	1,30 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures non conformes aux PCGR.

[3] Également appelés frais liés aux transactions et d'intégration.

[4] L'incidence par action des éléments d'ajustement pour le trimestre clos le 31 janvier 2013 diffère en raison de l'arrondissement.

Trimestre clos le 31 janvier 2014 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2013

Le résultat net a totalisé 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2014, par rapport à 32,8 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,07 \$, pour le premier trimestre 2013. Le résultat net ajusté s'est établi à 39,3 millions \$ pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014, un niveau essentiellement inchangé par rapport à 39,1 millions \$ en 2013, tandis que le résultat dilué par action ajusté a été de 1,29 \$, par rapport à 1,30 \$ en 2013.

Revenu total

Le revenu total a augmenté de 2,2 millions \$, ou 1 %, pour atteindre 216,1 millions \$ au premier trimestre 2014, en regard de 213,9 millions \$ au premier trimestre 2013, la hausse des autres revenus d'un exercice à l'autre ayant été en partie contrebalancée par la légère baisse du revenu net d'intérêt.

Le revenu net d'intérêt a diminué de 1,5 million \$, pour s'établir à 140,9 millions \$ pour le premier trimestre 2014, par rapport à 142,3 millions \$ au premier trimestre 2013, du fait essentiellement du volume moins élevé des prêts à l'investissement et des pénalités sur les remboursements anticipés des prêts hypothécaires résidentiels moins élevées, compensés en partie par l'amélioration des marges. Comparativement au premier trimestre 2013, les marges ont augmenté de 3 points de base, pour s'établir à 1,66 % au premier trimestre 2014. L'arrivée à échéance de passifs de titrisation à coupon élevé en 2013 et le niveau plus bas de liquidités à rendement plus faible par rapport à il y a un an sont les principaux facteurs ayant contribué à l'augmentation. Ces facteurs ont plus que contrebalancé le léger resserrement des marges des prêts et des dépôts attribuable à la retarification des prêts et des dépôts arrivant à échéance dans le contexte de très faibles taux d'intérêt des douze derniers mois.

Les autres revenus ont totalisé 75,3 millions \$ au premier trimestre 2014, comparativement à 71,6 millions \$ au premier trimestre 2013, une augmentation de 3,7 millions \$, ou 5 %. Au cours du trimestre, les frais et les commissions sur prêts et dépôts ont été avantagés par les pénalités plus élevées sur les remboursements anticipés de prêts dans les portefeuilles commerciaux, qui se sont élevées à 1,8 million \$. Les revenus toujours solides tirés de la vente de fonds communs de placement ainsi que l'amélioration des revenus d'assurance et des revenus tirés des services de cartes ont aussi contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre. Ces fortes hausses ont été en partie contrebalancées par les revenus tirés des activités de courtage moins élevés que les revenus particulièrement solides du trimestre correspondant de l'exercice précédent et par la diminution des revenus de trésorerie et de marchés financiers par suite de la diminution des profits nets réalisés sur des valeurs mobilières au cours du premier trimestre 2014.

Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au premier trimestre 2014, l'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établie à 1,1 million \$, soit le même niveau qu'au premier trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Provisions pour pertes sur prêts

Les provisions pour pertes sur prêts ont augmenté de 2,5 millions \$, passant de 8,0 millions \$ au premier trimestre 2013 à 10,5 millions \$ au premier trimestre 2014. La Banque a maintenu son approche prudente en matière d'établissement des provisions pour pertes sur prêts. Les pertes sur prêts sont néanmoins demeurées basses, un niveau qui reflète la qualité globale sous-jacente des portefeuilles de prêts. Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,6 millions \$ par rapport au premier trimestre 2013, ce qui s'explique surtout par la baisse des provisions pour les portefeuilles de prêts à l'investissement. Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère baisse de 0,8 million \$ d'un exercice à l'autre. Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux ont augmenté d'un montant combiné de 6,8 millions \$ d'un exercice à l'autre pour s'établir à 5,4 millions \$ au premier trimestre 2014, en comparaison d'une réduction nette des provisions de 1,5 million \$ il y a un an. L'augmentation enregistrée au premier trimestre 2014 reflète le retour à la normale des pertes sur prêts globales par rapport aux bas niveaux de 2013.

Frais autres que d'intérêt

La diminution de 4,0 millions \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 159,1 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 163,1 millions \$ au premier trimestre 2013, est surtout attribuable à la baisse des frais liés aux transactions et d'intégration. Les autres frais autres que d'intérêt de la Banque sont demeurés inchangés grâce à un contrôle rigoureux des coûts et à l'examen des processus.

Les salaires et avantages du personnel ont baissé de 5,6 millions \$, ou 6 %, comparativement au premier trimestre 2013, pour atteindre 85,5 millions \$ au premier trimestre 2014, surtout en raison de la réduction de l'effectif découlant des synergies liées aux acquisitions et de l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013, contrebalancée en partie par la hausse régulière des salaires. La rémunération liée à la performance plus basse et les coûts des régimes de retraite légèrement moins élevés ont également contribué à la baisse d'un exercice à l'autre.

Les frais d'occupation de locaux et technologie ont augmenté de 7,1 millions \$ pour s'établir à 45,9 millions \$ par rapport à ceux du premier trimestre 2013, du fait surtout des coûts de TI plus importants associés à la croissance continue des affaires, aux exigences réglementaires et aux offres de services virtuels bonifiées. La hausse de la charge d'amortissement associée à l'achèvement des projets de TI liés à la réglementation et celle des coûts de location relative à la superficie additionnelle des locaux loués pour les équipes de projets de développement des TI ont également contribué à cette augmentation. Les frais d'occupation des locaux et technologie au premier trimestre 2013 avaient également été touchés favorablement par des ajustements relativement au règlement de différends liés à des contrats de TI.

Les autres frais autres que d'intérêt ont diminué de 1,8 million \$, pour s'établir à 23,7 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 25,5 millions \$ au premier trimestre 2013. Soutenue par les synergies de coûts réalisées, la Banque a continué d'exercer un contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires dans un contexte de ralentissement de la croissance.

Les frais liés aux transactions et d'intégration pour le premier trimestre 2014 ont totalisé 3,9 millions \$ par rapport à 7,6 millions \$ il y a un an, et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés principalement à l'intégration des anciennes activités de la Fiducie AGF.

Le ratio d'efficacité ajusté a été de 71,8 % au premier trimestre 2014, par rapport à 72,7 % au premier trimestre 2013. Sur la même base, la Banque a généré un levier d'exploitation positif de 1,3 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, des synergies découlant du processus d'intégration, ainsi que du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser ses activités. La direction continue de s'engager à assurer la croissance et à investir dans des initiatives de croissance stratégique dans chacun de ses secteurs d'activité.

Impôts sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, les impôts sur le résultat ont été de 9,8 millions \$ et le taux d'imposition effectif, de 21,6 %. Ce taux d'imposition inférieur au taux prévu par la loi découle principalement des retombées positives des investissements de la Banque dans des valeurs mobilières canadiennes qui génèrent des revenus de dividendes non imposables et de l'imposition réduite des revenus tirés des activités d'assurance à l'étranger. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2013, les impôts sur le résultat s'étaient élevés à 9,0 millions \$ et le taux d'imposition effectif s'était établi à 21,5 %, un niveau essentiellement inchangé par rapport au taux d'imposition effectif enregistré pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014.

Trimestre clos le 31 janvier 2014 comparativement au trimestre clos le 31 janvier 2013

Le résultat net a atteint 35,5 millions \$, ou un résultat dilué par action de 1,16 \$, pour le premier trimestre 2014, par rapport à 25,9 millions \$, ou un résultat dilué par action de 0,82 \$, pour le quatrième trimestre 2013. Le résultat net ajusté a atteint 39,3 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,29 \$, par rapport à 33,9 millions \$, soit un résultat dilué par action ajusté de 1,10 \$, pour le quatrième trimestre 2013. Notamment, le résultat net du quatrième trimestre 2013 avait subi l'incidence négative de charges de restructuration non récurrentes de 6,3 millions \$ avant impôts sur le résultat (4,6 millions \$ après impôts sur le résultat), ou 0,16 \$ sur une base diluée par action, liées à l'optimisation de certaines activités.

Le revenu total a augmenté pour s'établir à 216,1 millions \$ au premier trimestre 2014, comparativement à 215,5 millions \$ pour le trimestre précédent. Le revenu net d'intérêt a diminué séquentiellement de 0,6 million \$, pour s'établir à 140,9 millions \$ au premier trimestre 2014. Bien que l'actif moyen ait légèrement diminué séquentiellement, la marge nette d'intérêt est demeurée stable, soit à 1,66 %, au premier trimestre 2014, par rapport à celle du quatrième trimestre 2013.

Les autres revenus ont enregistré une hausse séquentielle de 1,2 million \$, du fait surtout de la hausse des revenus de trésorerie et marchés financiers attribuable à l'augmentation des profits nets réalisés lors de la vente de valeurs mobilières au premier trimestre 2014. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des commissions sur prêts au premier trimestre 2014 imputable principalement au ralentissement saisonnier des activités.

L'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est élevée à 1,1 million \$ au premier trimestre 2014, en comparaison de 1,0 million \$ au trimestre précédent. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Les provisions pour pertes sur prêts sont demeurées basses, à 10,5 millions \$, au premier trimestre 2014, par rapport à 10,0 millions \$ pour le quatrième trimestre 2013, reflet de la haute qualité continue du portefeuille.

Les frais autres que d'intérêt se sont élevés à 159,1 millions \$ au premier trimestre 2014, comparativement à 172,7 millions \$ au quatrième trimestre 2013. Les frais liés aux transactions et d'intégration ont diminué pour s'établir à 3,9 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 10,0 millions \$ au quatrième trimestre 2013. Compte non tenu des frais liés aux transactions et d'intégration et des charges de restructuration de 6,3 millions \$ engagées au quatrième trimestre 2013, les frais autres que d'intérêt ont diminué séquentiellement de 1 %, la Banque ayant tiré parti des synergies et de la restructuration réalisées pendant le trimestre précédent.

Situation financière

BILAN RÉSUMÉ ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
ACTIF			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	176 097 \$	208 838 \$	370 789 \$
Valeurs mobilières	4 763 022	4 480 525	5 274 099
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	923 821	1 218 255	917 007
Prêts et acceptations, montant net	26 972 559	27 113 107	26 727 737
Autres actifs	795 784	890 301	962 153
	33 631 283 \$	33 911 026 \$	34 251 785 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES			
Dépôts	23 803 938 \$	23 927 350 \$	23 767 493 \$
Autres passifs	3 051 203	3 129 918	3 309 783
Dette liée aux activités de titrisation	4 865 326	4 974 714	5 244 311
Dette subordonnée	445 977	445 473	443 978
Capitaux propres	1 464 839	1 433 571	1 486 220
	33 631 283 \$	33 911 026 \$	34 251 785 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actif au bilan s'élevait à 33,6 milliards \$ au 31 janvier 2014, en baisse de 0,3 milliard \$, ou 1 %, par rapport à la clôture de l'exercice 2013. Au cours des douze derniers mois, l'actif au bilan a diminué de 0,6 milliard \$, ou 2 %.

Liquidités

Les liquidités, y compris la trésorerie, les dépôts auprès d'autres banques, les valeurs mobilières et les valeurs acquises en vertu de conventions de revente, ont totalisé 5,9 milliards \$ au 31 janvier 2014, une légère baisse de 44,7 millions \$, ou 1 %, comparativement au 31 octobre 2013. Cette baisse découle principalement d'une diminution des actifs de remplacement à rendement moins élevé qui ont été affectés au remboursement, au cours du trimestre clos le 31 janvier 2014, d'une portion de la dette liée aux activités de titrisation venue à échéance d'un montant de 0,3 milliard \$. Les liquidités, en pourcentage de l'actif total, sont demeurées inchangées, à 17 %, par rapport au 31 octobre 2013. Dans l'ensemble, la Banque continue de maintenir des sources de financement diversifiées, de gérer avec prudence le niveau de ses liquidités et de détenir des liquidités suffisantes pour respecter ses obligations financières actuelles et futures, dans des conditions tant normales qu'exceptionnelles.

Prêts

Les prêts et les acceptations bancaires, déduction faite des provisions cumulatives, se sont établis à 27,0 milliards \$ au 31 janvier 2014, une légère baisse de 0,1 milliard \$, ou 1 %, par rapport au 31 octobre 2013, la croissance interne soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux à marge plus élevée ayant été plus que contrebalancée par la diminution continue des portefeuilles de prêts personnels. Les prêts commerciaux, y compris les acceptations bancaires, ont augmenté de 38,2 millions \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2013, et les prêts hypothécaires commerciaux ont progressé de 43,0 millions \$, ou 2 %, par rapport à la même période, la Banque continuant de se concentrer sur le développement de ces portefeuilles. Les prêts personnels ont enregistré une baisse de 134,6 millions \$, ou 2 %, depuis le 31 octobre 2013 imputable essentiellement au remboursement de prêts liés au programme Immigrants Investisseurs, à la réduction prévue des portefeuilles de prêts à l'investissement et au recours moindre des consommateurs à l'endettement. Les prêts hypothécaires résidentiels ont légèrement baissé de 83,7 millions \$, ou 1 %, depuis le 31 octobre 2013, principalement dans le portefeuille de B2B Banque, étant donné que le secteur d'activité s'est concentré sur l'intégration pour jeter les bases de sa croissance future, ce qui a temporairement ralenti les initiatives de développement des affaires avec certains intermédiaires financiers.

Dépôts

Les dépôts personnels se sont maintenus à 19,4 milliards \$ au 31 janvier 2014, soit relativement le même niveau qu'au 31 octobre 2013. Les dépôts d'entreprises et autres, qui comprennent les dépôts institutionnels, ont baissé de 0,2 milliard \$, ou 4 %, depuis le 31 octobre 2013, pour s'établir à 4,4 milliards \$ au 31 janvier 2014. Cette baisse découle de la réduction des dépôts en gros, et est cohérente avec la croissance du portefeuille de prêts de la Banque au cours du trimestre. La Banque continue de maintenir des sources de financement diversifiées et de gérer activement ses niveaux de liquidités. Par ailleurs, pour faire face aux exigences réglementaires futures en matière de liquidités, la Banque continue de concentrer ses efforts sur la collecte de dépôts de particuliers et de maintenir une base de financement de détail solide. Les dépôts personnels représentaient 81 % du total des dépôts au 31 janvier 2014, un niveau inchangé par rapport à la clôture de l'exercice 2013.

Autres passifs

Dans l'ensemble, la dette liée aux activités de titrisation et la dette subordonnée n'ont pas changé depuis le 31 octobre 2013 et se sont établies respectivement à 4,9 milliards \$ et 446,0 millions \$ au 31 janvier 2014.

Capitaux propres

Les capitaux propres se sont élevés à 1 464,8 millions \$ au 31 janvier 2014, comparativement à 1 433,6 millions \$ au 31 octobre 2013. Cette augmentation est principalement attribuable au résultat net généré au premier trimestre, déduction faite des dividendes déclarés. Comme il a été mentionné précédemment, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté les modifications apportées à l'IFRS relative aux avantages du personnel, qui exige que les écarts actuariels soient présentés dans les capitaux propres. Dans ce contexte, pour le trimestre clos le 31 janvier 2014, la Banque a inscrit un gain actuariel de 5,6 millions \$ dans les résultats non distribués. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires pour plus de renseignements sur l'adoption de ces modifications. De plus, l'émission de 110 189 nouvelles actions ordinaires en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions a contribué davantage à l'accroissement des capitaux propres. La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque¹ a augmenté et s'établissait à 44,03 \$ au 31 janvier 2014, comparativement à 43,19 \$ au 31 octobre 2013. Au 26 février 2014, 28 642 971 actions ordinaires et 20 000 options d'achat d'actions étaient en circulation.

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Le calcul des fonds propres réglementaires est assujéti aux lignes directrices publiées par le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) qui découlent du cadre normatif sur les fonds propres à risque élaboré par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) et intitulé *Bâle III : Dispositif réglementaire mondial visant à renforcer la résilience des établissements et systèmes bancaires*. Selon les exigences transitoires de la ligne directrice intitulée Normes de fonds propres du BSIF (la ligne directrice NFP), les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres ont été établis à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014 et, pour la Banque, seront ajustés progressivement pour atteindre respectivement 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % d'ici 2019, compte tenu de l'incidence de la réserve de conservation des fonds propres.

Dans sa ligne directrice NFP, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents aux ratios minimums de 2019 majoré de la réserve de conservation (la base « tout compris »). La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. Voir la page 41 du rapport annuel 2013 de la Banque à la rubrique « Gestion du capital » pour des renseignements additionnels sur la mise en œuvre de Bâle III par la Banque.

En août 2013, le BSIF a publié une ligne directrice qui clarifiait l'application de l'ajustement de l'évaluation du crédit (AEC). L'exigence de fonds propres en regard de l'AEC est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2014 et prendra effet progressivement sur une période de cinq ans à compter de 2014. Cette ligne directrice n'a pas eu d'incidence importante sur les ratios de fonds propres réglementaires de la Banque.

Comme l'indique le tableau ci-après, le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio total des fonds propres, sur une base « tout compris », s'établissaient respectivement à 7,6 %, 9,1 % et 12,4 % au 31 janvier 2014. Ces ratios respectent l'ensemble des exigences actuelles.

¹ Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition de capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, qui est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires. Les mesures financières de valeur comptable par action et de rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires pour les trimestres clos en 2013 ont été modifiées en conséquence. Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données en pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
Fonds propres réglementaires			
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A)	1 014 033 \$	1 017 659 \$	1 002 778 \$
Fonds propres de catégorie 1 (B)	1 219 237 \$	1 222 863 \$	1 275 674 \$
Total des fonds propres (C)	1 665 670 \$	1 694 167 \$	1 753 649 \$
Total de l'actif pondéré en fonction des risques (D) ^[2]			
	13 400 908 \$	13 379 834 \$	13 286 829 \$
Ratios des fonds propres réglementaires			
Ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires (A/D)	7,6%	7,6%	7,5 %
Ratio des fonds propres de catégorie 1 (B/D)	9,1%	9,1%	9,6 %
Ratio total des fonds propres (C/D)	12,4%	12,7%	13,2 %

[1] Les montants sont présentés selon la base « tout compris ». Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour refléter l'effet des modifications aux IFRS.

[2] Calculé au moyen de la méthode standard pour évaluer les exigences de fonds propres afférentes au risque de crédit et au risque opérationnel.

Le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,6 % au 31 janvier 2014 est demeuré stable par rapport au 31 octobre 2013. Comme il a été mentionné, avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté la version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, ce qui a entraîné une réduction du ratio de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires d'environ 0,2 %. Cette incidence a été contrebalancée essentiellement par les fonds propres générés en interne au cours du premier trimestre 2014, y compris les gains actuariels nets sur les régimes d'avantages du personnel, et par les dividendes réinvestis, qui ont accru le total des fonds propres, tandis que l'actif pondéré en fonction des risques n'a que légèrement augmenté.

Exigence relative au ratio de levier selon Bâle

Les réformes de Bâle III visant les fonds propres sont venu ajouter une exigence en matière de ratio de levier non fondé sur le risque à titre de mesure supplémentaire des exigences de fonds propres fondées sur le risque. Le ratio de levier correspond, selon sa définition actuelle, aux fonds propres de catégorie 1 divisés par l'actif au bilan et les engagements, les dérivés et les cessions temporaires de titres, hors bilan, comme il est défini dans les exigences. Il diffère de l'exigence de ratio actifs / fonds propres (RAFP) actuel du BSIF en incluant davantage d'expositions hors bilan et en appliquant une définition plus restreinte des fonds propres (ciblant les fonds propres de catégorie 1 plutôt que le total des fonds propres).

En janvier 2014, le CBCB a publié le texte intégral de la norme relative au ratio de levier de Bâle III et les exigences en matière de divulgation à la suite de l'approbation par son organe directeur. Le BSIF a indiqué qu'il remplacera le RAFP par le nouveau ratio de levier de Bâle III à compter du 1^{er} janvier 2015 et qu'il devrait publier une nouvelle ligne directrice relative au ratio de levier plus tard cette année. Il est prévu que les institutions de dépôt fédérales maintiennent des ratios de levier selon Bâle III supérieurs à 3 %.

Dividendes

Le 12 février 2014, le conseil d'administration a déclaré des dividendes réguliers sur les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2014. Au cours de sa réunion tenue le 5 mars 2014, le conseil d'administration a déclaré un dividende de 0,51 \$ par action ordinaire, payable le 1^{er} mai 2014 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2014.

DIVIDENDES SUR ACTIONS ORDINAIRES ET RATIO DU DIVIDENDE VERSÉ ^[1]

En dollars canadiens, sauf les ratios du dividende versé (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			POUR LES EXERCICES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBRE 2013	31 OCTOBRE 2012	31 OCTOBRE 2011
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,51 \$	0,50 \$	0,49 \$	1,98 \$	1,84 \$	1,62 \$
Ratio du dividende versé ^[2]	44,1 %	61,2 %	45,6 %	52,0 %	37,0 %	34,8 %
Ratio du dividende versé ajusté ^[2]	39,6 %	45,5 %	37,7 %	40,3 %	36,9 %	32,9 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 ont été préparés en prenant en considération les IFRS actuelles. Les chiffres comparatifs de 2012 et 2011 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Gestion des risques

De par la nature de ses activités, la Banque est exposée à divers types de risques. Ces risques sont liés principalement à l'utilisation d'instruments financiers. Afin de gérer ces risques, des mesures de contrôle, telles que des politiques de gestion des risques et diverses limites de risque, ont été mises en œuvre. L'objectif de ces mesures est d'optimiser le ratio rendement / risques dans tous les secteurs opérationnels de la Banque. Pour plus de renseignements, voir la rubrique « Profil de risque et cadre de gestion des risques » à la page 44 du rapport annuel 2013 de la Banque.

Risque de crédit

Les sections suivantes fournissent des renseignements additionnels sur la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque.

PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Provisions pour pertes sur prêts			
Prêts personnels	4 473 \$	10 020 \$	8 058 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	648	1 789	1 407
Prêts hypothécaires commerciaux	2 892	(1 648)	1 101
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	2 487	(161)	(2 566)
	10 500 \$	10 000 \$	8 000 \$
En pourcentage des prêts et des acceptations moyens	0,15 %	0,15 %	0,12 %

Les provisions pour pertes sur prêts se sont établies à 10,5 millions \$ au premier trimestre 2014, une légère augmentation de 0,5 million \$ par rapport au quatrième trimestre 2013 et une hausse de 2,5 millions \$ par rapport à il y a un an. Les provisions pour pertes sur prêts se sont maintenues à un bas niveau, signe de la solidité globale de la qualité du crédit des portefeuilles de prêts de la Banque et du maintien de conditions de crédit favorables sur le marché canadien.

Les pertes sur prêts personnels ont diminué de 3,6 millions \$ par rapport au premier trimestre 2013, du fait surtout des provisions moins élevées pour les portefeuilles de prêts à l'investissement. Les pertes sur prêts hypothécaires résidentiels ont enregistré une légère baisse de 0,8 million \$ d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts hypothécaires commerciaux et prêts commerciaux, qui ont totalisé 5,4 millions \$ pour le premier trimestre 2014, se sont maintenues à leur bas niveau, mais ont connu une augmentation combinée de 7,2 millions \$ séquentiellement et de 6,8 millions \$ d'un exercice à l'autre. Sur une base séquentielle, l'augmentation s'explique principalement par le niveau relativement plus élevé des prêts douteux et la croissance continue des portefeuilles de prêts commerciaux de la Banque. Le niveau toujours faible des pertes sur prêts continue de témoigner de l'excellente qualité du crédit de ces portefeuilles.

PRÊTS DOUTEUX

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
Prêts douteux, montant brut			
Prêts personnels	22 752 \$	13 971 \$	21 185 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	32 384	32 651	23 142
Prêts hypothécaires commerciaux	23 701	14 082	36 826
Prêts commerciaux et autres (y compris les acceptations)	35 095	38 687	49 505
	113 932	99 391	130 658
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts douteux			
Provisions cumulatives individuelles	(31 026)	(34 266)	(45 717)
Provisions cumulatives collectives	(18 558)	(12 049)	(14 893)
	(49 584) \$	(46 315) \$	(60 610) \$
Prêts douteux, montant net	64 348 \$	53 076 \$	70 048 \$
Provisions cumulatives collectives pour pertes sur autres prêts	(69 472) \$	(69 275) \$	(58 311) \$
Prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations			
Montant brut	0,42 %	0,37 %	0,49 %
Montant net	0,24 %	0,19 %	0,26 %

Les prêts douteux bruts se sont établis à 113,9 millions \$ au 31 janvier 2014, en hausse par rapport à 99,4 millions \$ au 31 octobre 2013, l'amélioration constante dans le portefeuille de prêts commerciaux ayant été plus que contrebalancée par l'augmentation des prêts douteux des portefeuilles de prêts personnels, notamment dans certains portefeuilles acquis. Les prêts douteux plus élevés dans le portefeuille de prêts hypothécaires commerciaux ont également contribué à l'accroissement global des prêts douteux depuis la fin de l'exercice 2013, mais ne touchent que quelques comptes précis. Malgré cet accroissement global, les prêts douteux bruts se sont maintenus à un niveau historiquement bas et les emprunteurs continuent de bénéficier du contexte favorable de faibles taux d'intérêt ainsi que des conditions commerciales qui prévalent au Canada.

Depuis le début de l'exercice, les provisions cumulatives individuelles ont baissé de 3,2 millions \$, pour atteindre 31,0 millions \$. Les provisions cumulatives collectives ont augmenté de 6,5 millions \$ au cours de la même période, à l'instar des prêts douteux. Les prêts douteux, montant net, qui correspondent aux prêts douteux, montant brut, moins les provisions cumulatives individuelles et les provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts douteux, se sont élevés à 64,3 millions \$ au 31 janvier 2014, comparativement à 53,1 millions \$ au 31 octobre 2013, et représentaient 0,24 % des prêts et acceptations, en comparaison de 0,19 % au 31 octobre 2013. Ce bas niveau est conforme à l'approche prudente de la Banque en matière de provisions pour pertes sur prêts douteux.

Risque d'illiquidité et de financement

Le risque d'illiquidité et de financement correspond à la possibilité que la Banque ne soit pas en mesure de réunir, au moment approprié et à des conditions raisonnables, les fonds nécessaires pour respecter ses obligations financières. Aucune modification importante n'a été apportée au cadre de gestion du risque d'illiquidité et de financement depuis la fin de l'exercice 2013. Le niveau de liquidités et de financement de la Banque continue d'être approprié aux fins de la mise en œuvre de sa stratégie, de sorte que le risque d'illiquidité et de financement demeure largement dans les limites du profil de risque de la Banque.

Évolution de la réglementation en matière de liquidités

En décembre 2010, le CBCB a publié le document intitulé *Bâle III : Dispositif international de mesure, normalisation et surveillance du risque de liquidité*, qui décrit surtout deux nouvelles exigences en matière de liquidité. Ce document stipule que le ratio de liquidité à court terme (LCR) et le ratio de liquidité à long terme net (NSFR) deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement de janvier 2015 et janvier 2018. D'autres mises à jour des nouvelles exigences ont également été publiées en 2013.

En novembre 2013, le BSIF a publié un projet de ligne directrice exhaustive de portée nationale qui tient compte des normes de liquidité et des outils de suivi du CBCB susmentionnés et a officialisé l'utilisation de l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs (NCCF). La ligne directrice sera parachevée en 2014. Il est actuellement encore trop tôt pour évaluer l'incidence définitive de ces propositions sur les exigences relatives aux liquidités, étant donné que certains aspects de ces propositions ne sont toujours pas finalisés tant à l'échelle internationale (CBCB) qu'à l'échelle nationale (BSIF) et que les propositions sont susceptibles d'être encore modifiées avant l'entrée en vigueur des règlements définitifs. Quoi qu'il en soit, la Banque analyse actuellement les écarts entre les exigences actuelles en matière de liquidités et les nouvelles exigences en matière de données et de production de rapports sur les liquidités.

Risque de marché

Le risque de marché correspond aux pertes financières que peut subir la Banque en raison des fluctuations défavorables de la valeur des instruments financiers à la suite de la variation des paramètres qui sous-tendent leur évaluation, notamment les taux d'intérêt, les taux de change ou les cours boursiers. Ce risque est inhérent aux activités de financement, de placement, de négociation et de gestion de l'actif et du passif (« GAP ») de la Banque.

Les activités de GAP visent à gérer le risque structurel de taux d'intérêt, qui correspond à l'incidence négative potentielle des fluctuations défavorables des taux d'intérêt sur les revenus et la valeur économique de la Banque. La gestion dynamique du risque structurel vise à maximiser la rentabilité de la Banque, tout en préservant la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires des fluctuations marquées des taux d'intérêt. Au 31 janvier 2014, l'effet d'une augmentation soudaine et soutenue de 1 % de l'ensemble de la courbe des taux d'intérêt sur la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires et sur le revenu net d'intérêt avant impôts se traduisait comme suit :

ANALYSE DE SENSIBILITÉ DU RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT STRUCTUREL

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013
Incidence d'une augmentation de 1 % des taux d'intérêt		
Augmentation du revenu net d'intérêt avant impôts au cours des 12 prochains mois	13 855 \$	9 984 \$
Diminution de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôts sur le résultat)	(15 277) \$	(22 746) \$

Comme l'indique le tableau ci-dessus, la Banque a accru sa sensibilité à court terme en matière de GAP par rapport au 31 octobre 2013, tout en diminuant sa sensibilité à long terme dans le contexte de l'accentuation anticipée du segment à long terme de la courbe de rendement. Ces résultats reflètent les efforts de la direction pour tirer parti des fluctuations des taux d'intérêt à court terme et à long terme, tout en maintenant la sensibilité à ces fluctuations dans les limites de risque approuvées.

Information sectorielle

Cette section fournit un aperçu des activités de la Banque, selon sa structure organisationnelle. Les services aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels sont offerts par l'intermédiaire des trois secteurs d'activité suivants : Particuliers et Entreprises, B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

Réalignement des secteurs à présenter

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque présente ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu'Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflète mieux les interactions entre ces activités. De plus, les nouveaux secteurs font en sorte que la présentation de l'information financière de la Banque est davantage conforme à la pratique de l'industrie. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs à la répartition sectorielle.

Particuliers et Entreprises ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu net d'intérêt	98 054 \$	97 318 \$	98 101 \$
Autres revenus	48 630	49 131	43 529
Revenu total	146 684	146 449	141 630
Provisions pour pertes sur prêts	10 254	4 517	4 602
Frais autres que d'intérêt	99 809	110 131	102 880
Résultat avant impôts sur le résultat	36 621	31 801	34 148
Impôts sur le résultat	8 343	7 392	7 612
Résultat net	28 278 \$	24 409 \$	26 536 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	68,0 %	75,2 %	72,6 %

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles et tiennent compte du réaligement des secteurs d'activité. Voir les notes 2 et 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur Particuliers et Entreprises au résultat net a été de 28,3 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 26,5 millions \$ au premier trimestre 2013.

Le revenu total a augmenté de 5,1 millions \$, pour passer de 141,6 millions \$ au premier trimestre 2013 à 146,7 millions \$ au premier trimestre 2014, par suite principalement de la croissance des autres revenus. Le revenu net d'intérêt est demeuré essentiellement stable, étant donné que la baisse des pénalités sur les remboursements anticipés de prêts hypothécaires résidentiels a été contrebalancée par la bonne croissance des portefeuilles de prêts commerciaux. Les autres revenus ont augmenté de 12 %, pour passer de 43,5 millions \$ au premier trimestre 2013 à 48,6 millions \$ au premier trimestre 2014, y compris des pénalités sur remboursements anticipés de prêts de 1,5 million \$ dans les portefeuilles de prêts commerciaux. Les revenus toujours solides tirés de la vente de fonds communs de placement ainsi que les revenus plus élevés d'assurance et de services de cartes ont aussi contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre.

Les pertes sur prêts ont augmenté de 5,7 millions \$, pour passer de 4,6 millions \$ au premier trimestre 2013 à 10,3 millions \$ au premier trimestre 2014, et sont principalement le reflet du retour à la normale des pertes sur prêts globales. Les frais autres que d'intérêt ont diminué de 3,1 millions \$, passant de 102,9 millions \$ au premier trimestre 2013 à 99,8 millions \$ au premier trimestre 2014, du fait surtout de la réduction de l'effectif attribuable à l'optimisation de certaines activités au quatrième trimestre 2013 et du contrôle rigoureux des dépenses discrétionnaires, contrebalancés en partie par les frais d'occupation de locaux et technologie plus élevés. Le ratio d'efficacité a été de 68,0 % au premier trimestre 2014, par rapport à 72,6 % au premier trimestre 2013. Le secteur a généré un levier d'exploitation positif de 6,6 % d'un exercice à l'autre, du fait principalement de l'augmentation des autres revenus, du contrôle continu et rigoureux des coûts et des efforts visant à rationaliser les activités.

En comparaison du quatrième trimestre 2013, le résultat net a augmenté de 3,9 millions \$, pour passer de 24,4 millions \$ à 28,3 millions \$ au premier trimestre 2014, ce qui s'explique essentiellement par les charges de restructuration de 5,3 millions \$ (3,9 millions \$ après impôts sur le résultat) engagées au quatrième trimestre 2013 liées à l'optimisation de certaines activités. L'augmentation des provisions par suite du niveau plus élevé de prêts douteux, de la croissance soutenue des portefeuilles de prêts commerciaux a été contrebalancée en partie par une baisse séquentielle de 5 % des frais autres que d'intérêt, compte non tenu des charges de restructuration susmentionnées, le secteur ayant tiré parti de la diminution des coûts attribuable à l'optimisation de ses activités, tout en continuant de contrôler soigneusement les coûts.

B2B Banque ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu net d'intérêt	46 197 \$	46 072 \$	49 412 \$
Autres revenus	9 102	9 406	9 056
Revenu total	55 299	55 478	58 468
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 136	1 006	1 056
Provisions pour pertes sur prêts	246	5 483	3 398
Frais autres que d'intérêt ^[2]	31 576	32 869	33 985
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[3]	3 949	9 951	7 557
Résultat avant impôts sur le résultat	18 392	6 169	12 472
Impôts sur le résultat	4 959	1 760	3 281
Résultat net	13 433 \$	4 409 \$	9 191 \$
Ratio d'efficacité ^[4]	64,2 %	77,2 %	71,1 %
Résultat net ajusté ^[4]	17 169 \$	12 462 \$	15 519 \$
Ratio d'efficacité ajusté ^[4]	57,1 %	59,2 %	58,1 %

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque par trimestre en 2013.

[3] Frais d'intégration liés à l'acquisition des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[4] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité B2B Banque au résultat net ajusté s'est établie à 17,2 millions \$ au premier trimestre 2014, soit une hausse de 1,7 million \$ par rapport à une contribution de 15,5 millions \$ au premier trimestre 2013. Le résultat net comme présenté pour le premier trimestre 2014 a été de 13,4 millions \$, comparativement à 9,2 millions \$ il y a un an.

Le revenu total a diminué, pour s'établir à 55,3 millions \$ au premier trimestre 2014, comparativement à 58,5 millions \$ au premier trimestre 2013. Le revenu net d'intérêt a baissé de 3,2 millions \$ par rapport à il y a un an, pour s'établir à 46,2 millions \$ au premier trimestre 2014. Cette baisse est imputable au volume moins élevé des prêts à l'investissement, les investisseurs poursuivant leur processus de désendettement, ainsi qu'à la compression des marges sur les prêts hypothécaires, qui ont plus que contrebalancé la marge plus considérable sur les dépôts d'un exercice à l'autre. Les autres revenus, qui se sont établis à 9,1 millions \$ au premier trimestre 2014, sont demeurés inchangés par rapport aux autres revenus du premier trimestre 2013.

Comme il a été mentionné précédemment, la charge d'amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis s'est établie à 1,1 million \$ au premier trimestre 2014, le même niveau qu'au premier trimestre 2013. Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur cet élément.

Au premier trimestre 2014, les pertes sur prêts ont baissé de 3,2 millions \$ par rapport au premier trimestre 2013 et se sont établies à 0,2 million \$. Cette baisse découle principalement de la diminution des provisions dans les portefeuilles de prêts à l'investissement.

Comme l'indique le tableau précédent, les frais autres que d'intérêt ont diminué de 2,4 millions \$, ou 7 %, pour s'établir à 31,6 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à des frais autres que d'intérêt de 34,0 millions \$ au premier trimestre 2013, du fait essentiellement de la baisse des dépenses salariales et des autres frais en raison des synergies qui ont découlé de l'intégration, contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts de location. Comme les activités d'intégration amorcent leur dernière phase, les frais liés aux transactions et d'intégration pour le premier trimestre 2014 ont diminué pour atteindre 3,9 millions \$ et avaient surtout trait aux coûts de conversion des systèmes de TI, aux coûts de relocalisation des employés, aux salaires, aux honoraires professionnels et aux autres frais liés surtout à l'intégration de la Fiducie AGF.

En comparaison du quatrième trimestre 2013, le résultat net ajusté a augmenté de 4,7 millions \$, ce qui s'explique essentiellement par une baisse des provisions pour pertes sur prêts.

Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu total	16 165 \$	17 741 \$	17 083 \$
Frais autres que d'intérêt	13 087	13 919	13 474
Résultat avant impôts sur le résultat	3 078	3 822	3 609
Impôts sur le résultat	826	913	928
Résultat net	2 252 \$	2 909 \$	2 681 \$
Ratio d'efficacité ^[2]	81,0 %	78,5 %	78,9 %

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

La contribution du secteur d'activité Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marché des capitaux au résultat net a diminué, pour s'établir à 2,3 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 2,7 millions \$ au premier trimestre 2013.

Le revenu total a baissé de 0,9 million \$, pour atteindre 16,2 millions \$ au premier trimestre 2014, par rapport à 17,1 millions \$ pour le premier trimestre 2013, les frais de souscription sur le marché des titres à revenu fixe ayant, principalement, été moins élevés qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, où ils avaient été particulièrement importants. La diminution des honoraires liés au programme Immigrants Investisseurs a également contribué à la baisse du revenu total. La diminution de 0,4 million \$ des frais autres que d'intérêt, qui se sont établis à 13,1 millions \$ au premier trimestre 2014, est principalement attribuable à la baisse de la rémunération liée à la performance, des commissions et des frais de transaction, et est conforme à la baisse des revenus liés aux marchés.

Secteur Autres ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu net d'intérêt	(4 078) \$	(3 611) \$	(5 850) \$
Autres revenus	2 039	(526)	2 583
Revenu total	(2 039)	(4 137)	(3 267)
Frais autres que d'intérêt ^[2]	10 712	5 781	5 197
Résultat avant impôts sur le résultat	(12 751)	(9 918)	(8 464)
Recouvrement d'impôts sur le résultat	(4 313)	(4 057)	(2 844)
Perte nette	(8 438) \$	(5 861) \$	(5 620) \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles et tiennent compte du réaligement des secteurs d'activité. Voir les notes 2 et 11 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

Le secteur Autres a affiché une contribution négative de 8,4 millions \$ au résultat net pour le premier trimestre 2014, comparativement à une contribution négative de 5,6 millions \$ pour le premier trimestre 2013.

Le revenu net d'intérêt s'est amélioré, pour s'établir à un montant négatif de 4,1 millions \$ au premier trimestre 2014, en comparaison d'un montant négatif de 5,9 millions \$ au premier trimestre 2013, du fait surtout de l'arrivée à l'échéance d'une dette à coût élevé liée aux activités de titrisation et du niveau de liquidités plus faible qu'il y a un an. Les autres revenus du premier trimestre 2014 ont diminué, pour s'établir à 2,0 millions \$, par rapport à 2,6 millions \$ au premier trimestre 2013, par suite principalement de la diminution des profits nets réalisés lors de la vente de valeurs mobilières au premier trimestre 2014. Les frais autres que d'intérêt ont augmenté au premier trimestre 2014, pour s'établir à 10,7 millions \$, comparativement à 5,2 millions \$ au premier trimestre 2013, en raison essentiellement de la hausse des frais de technologie liés à des développements TI en matière de réglementation. Au premier trimestre 2013, les frais d'occupation des locaux et technologie avaient aussi subi l'incidence favorable des ajustements relativement au règlement de différends liés à des contrats de TI.

Sur une base séquentielle, le résultat net a diminué de 2,6 millions \$ par rapport à celui du trimestre précédent, les autres revenus ayant progressé de 2,6 millions \$, pour passer d'un montant négatif de 0,5 million \$ au quatrième trimestre 2013 à 2,0 millions \$, cette progression ayant été contrebalancée par les frais autres que d'intérêt plus élevés liés principalement à la rémunération fondée sur des actions.

Données financières supplémentaires - Résultats trimestriels ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action et les pourcentages (non audité)	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JUILLET 2013	30 AVRIL 2013	31 JANVIER 2013	31 OCTOBRE 2012	31 JUILLET 2012	30 AVRIL 2012
Revenu net d'intérêt	140 856 \$	141 437 \$	144 549 \$	140 430 \$	142 344 \$	142 411 \$	129 664 \$	128 324 \$
Autres revenus	75 253	74 094	76 493	74 420	71 570	67 985	64 169	70 346
Revenu total	216 109	215 531	221 042	214 850	213 914	210 396	193 833	198 670
Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	1 136	1 006	1 140	1 224	1 056	(23 795)	—	—
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 000	9 000	9 000	8 000	8 000	7 500	7 500
Frais autres que d'intérêt	159 133	172 651	176 705	161 630	163 093	165 377	148 955	147 111
Résultat avant impôts sur le résultat	45 340	31 874	34 197	42 996	41 765	60 814	37 378	44 059
Impôts sur le résultat	9 815	6 008	7 213	9 157	8 977	15 129	7 380	10 196
Résultat net	35 525 \$	25 866 \$	26 984 \$	33 839 \$	32 788 \$	45 685 \$	29 998 \$	33 863 \$
Résultat par action								
de base	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$
dilué	1,16 \$	0,82 \$	0,86 \$	1,05 \$	1,07 \$	1,51 \$	1,06 \$	1,22 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ^[2]	10,5 %	7,6 %	8,1 %	10,4 %	10,3 %	14,2 %	10,1 %	12,0 %
Actif au bilan (en millions de dollars canadiens)	33 631 \$	33 911 \$	33 758 \$	34 480 \$	34 252 \$	34 937 \$	31 416 \$	30 708 \$
Résultats et mesures ajustées								
Résultat net ajusté ^[2]	39 261 \$	33 919 \$	38 547 \$	39 247 \$	39 116 \$	36 186 \$	35 253 \$	36 302 \$
Résultat dilué par action ajusté ^[2]	1,29 \$	1,10 \$	1,27 \$	1,24 \$	1,30 \$	1,17 \$	1,27 \$	1,31 \$
Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajusté ^[2]	11,7 %	10,2 %	12,0 %	12,2 %	12,5 %	10,9 %	12,1 %	13,0 %

[1] Les chiffres comparatifs de 2013 ont été préparés selon les IFRS actuelles. Les chiffres comparatifs de 2012 n'ont pas été retraités. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

[2] Voir la rubrique sur les mesures financières non conformes aux PCGR.

Méthodes comptables

Un sommaire des principales méthodes comptables auxquelles se conforme la Banque est présenté aux notes 2 et 3 des états financiers consolidés annuels audités de 2013. Une analyse des méthodes et estimations comptables critiques qui portent sur les principaux montants comptabilisés dans les états financiers consolidés ou sur lesquels la direction doit porter un jugement figure aux pages 58 à 61 du rapport annuel 2013. Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités pour le premier trimestre 2014 ont été préparés conformément à ces méthodes comptables, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après.

Modifications de méthodes comptables

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a adopté de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les avantages du personnel, la consolidation, l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir sur la compensation de contrats. La note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Modifications de méthodes comptables à venir

L'IASB a publié de nouvelles normes et des modifications à des normes existantes sur les instruments financiers et la compensation. Ces modifications de méthodes comptables à venir s'appliqueront pour la Banque à divers exercices ouverts à compter du 1^{er} novembre 2014, au plus tôt. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers. La note 3 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités contient des renseignements supplémentaires sur les nouvelles normes et les modifications à des normes existantes.

Régie d'entreprise et modifications au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du premier trimestre clos le 31 janvier 2014, il n'y a eu aucune modification aux politiques, procédures et autres processus de la Banque relatifs au contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Le conseil d'administration et le comité d'audit de la Banque Laurentienne ont examiné ce document avant sa diffusion.

Mesures financières non conformes aux PCGR

La Banque utilise à la fois les principes comptables généralement reconnus (PCGR) et certaines mesures financières non conformes aux PCGR afin d'évaluer sa performance. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée selon les PCGR et peuvent difficilement être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La Banque considère que ces mesures financières non conformes aux PCGR fournissent aux investisseurs et aux analystes des renseignements utiles afin de leur permettre de mieux apprécier ses résultats financiers et d'effectuer une analyse plus rigoureuse de son potentiel de rentabilité et de croissance. Les mesures financières de la Banque non conformes aux PCGR sont définies comme suit :

Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Avec prise d'effet le 1^{er} novembre 2013, la Banque a modifié sa définition des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires, comme il est précisé ci-après. Toutes les mesures financières pour les trimestres et l'exercice clos en 2013 ont été modifiées en conséquence.

Les capitaux propres attribuables aux actionnaires sont définis comme le total de la valeur des actions ordinaires, des résultats non distribués et du cumul des autres éléments du résultat global, compte non tenu des réserves de couvertures de flux de trésorerie. Cette définition est maintenant mieux alignée aux exigences réglementaires.

Rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires constitue une mesure de rentabilité calculée comme le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires.

Valeur comptable de l'action ordinaire

La valeur comptable de l'action ordinaire de la Banque est définie comme les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la fin de la période.

Marge nette d'intérêt

La marge nette d'intérêt est le ratio du revenu net d'intérêt sur l'actif total moyen, exprimé en pourcentage ou en points de base.

Ratio d'efficacité et levier d'exploitation

La Banque utilise le ratio d'efficacité comme mesure de la productivité et du contrôle des coûts. Ce ratio est défini comme les frais autres que d'intérêt en pourcentage du revenu total. La Banque utilise également le levier d'exploitation comme mesure d'efficacité. Le levier d'exploitation est l'écart entre le taux de croissance du revenu total et celui des frais autres que d'intérêt. Les taux de croissance trimestriels sont calculés de façon séquentielle (c.-à-d. les données de la période considérée par rapport à celles du trimestre précédent). Les taux de croissance depuis le début de l'exercice sont calculés d'un exercice à l'autre (c.-à-d. les taux de la période considérée par rapport aux taux de la période correspondante de l'exercice précédent).

Ratio du dividende versé

Le ratio du dividende versé est défini comme les dividendes déclarés par action ordinaire en pourcentage du résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires.

Rendement de l'action

Le rendement de l'action est défini comme le quotient obtenu en divisant les dividendes par action ordinaire par le cours de clôture de l'action ordinaire.

Mesures financières ajustées

Certaines analyses présentées dans le présent document reposent sur les activités de base de la Banque et ne tiennent donc pas compte de l'effet de certains montants désignés comme étant des éléments d'ajustement, qui sont présentés dans le tableau qui figure à la rubrique « Éléments d'ajustement ».

La majorité des éléments d'ajustement ont trait aux profits et aux dépenses découlant des acquisitions. Le profit d'acquisition et l'amortissement connexe de la prime nette sur les instruments financiers acquis sont considérés comme des éléments d'ajustement puisque la direction considère qu'ils représentent des ajustements importants sans effet de trésorerie et qu'ils ne sont pas récurrents. Les frais liés aux transactions et d'intégration relatifs aux sociétés MRS et à la Fiducie AGF ont été désignés comme étant des éléments d'ajustement en raison de l'importance des montants et du fait que ces frais ne sont pas récurrents.

CETTE PAGE BLANCHE A ÉTÉ LAISSÉE INTENTIONNELLEMENT

Banque Laurentienne du Canada

États financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Au 31 janvier 2014 et pour la période close à cette date

Table des matières

Bilan consolidé	24
État du résultat consolidé	25
État du résultat global consolidé	26
État de la variation des capitaux propres consolidé	27
État des flux de trésorerie consolidé	28
Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires	29
1. Information générale	29
2. Normes de présentation	29
3. Modifications de méthodes comptables à venir	31
4. Valeurs mobilières	32
5. Prêts	33
6. Titrisation de prêts	36
7. Capital-actions	37
8. Paiements fondés sur des actions	39
9. Avantages postérieurs à l'emploi	40
10. Instruments financiers – juste valeur	40
11. Information sectorielle	41
12. Regroupements d'entreprises	43

Bilan consolidé [1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	NOTES	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
ACTIF				
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques		80 826 \$	82 836 \$	87 821 \$
Dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques		95 271	126 002	282 968
Valeurs mobilières	4			
Disponibles à la vente		2 131 045	1 679 067	2 280 867
Détenues jusqu'à l'échéance		363 063	648 874	862 588
Détenues à des fins de transaction		2 268 914	2 152 584	2 130 644
		4 763 022	4 480 525	5 274 099
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente		923 821	1 218 255	917 007
Prêts	5 et 6			
Personnels		7 110 856	7 245 474	7 654 648
Hypothécaires résidentiels		14 651 545	14 735 211	14 374 220
Hypothécaires commerciaux		2 531 812	2 488 826	2 423 742
Commerciaux et autres		2 503 082	2 488 137	2 183 805
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations		294 320	271 049	210 243
		27 091 615	27 228 697	26 846 658
Provisions cumulatives pour pertes sur prêts		(119 056)	(115 590)	(118 921)
		26 972 559	27 113 107	26 727 737
Autres				
Immobilisations corporelles		75 838	73 261	72 556
Dérivés		170 504	126 617	131 470
Goodwill		64 077	64 077	64 077
Logiciels et autres immobilisations incorporelles		201 067	197 594	159 307
Actif d'impôt différé		11 757	21 588	40 221
Autres actifs		272 541	407 164	494 522
		795 784	890 301	962 153
		33 631 283 \$	33 911 026 \$	34 251 785 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Dépôts				
Particuliers		19 366 548 \$	19 282 042 \$	19 474 971 \$
Entreprises, banques et autres		4 437 390	4 645 308	4 292 522
		23 803 938	23 927 350	23 767 493
Autres				
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert		1 361 085	1 464 269	1 714 803
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat		482 634	339 602	291 775
Acceptations		294 320	271 049	210 243
Dérivés		123 369	102 041	92 926
Passif d'impôt différé		3 162	9 845	24 922
Autres passifs		786 633	943 112	975 114
		3 051 203	3 129 918	3 309 783
Dettes liées aux activités de titrisation	6	4 865 326	4 974 714	5 244 311
Dettes subordonnées		445 977	445 473	443 978
Capitaux propres				
Actions privilégiées	7	205 204	205 204	303 078
Actions ordinaires	7	451 415	446 496	434 312
Réserve pour paiements fondés sur des actions	8	91	91	136
Résultats non distribués		800 362	776 256	724 851
Cumul des autres éléments du résultat global		7 767	5 524	23 843
		1 464 839	1 433 571	1 486 220
		33 631 283 \$	33 911 026 \$	34 251 785 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	NOTES	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
		31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Revenu d'intérêt				
Prêts		269 084 \$	269 927 \$	276 870 \$
Valeurs mobilières		10 321	10 845	17 128
Dépôts auprès d'autres banques		181	601	914
Autres, incluant les dérivés		10 188	9 475	13 453
		289 774	290 848	308 365
Frais d'intérêt				
Dépôts		114 020	114 094	121 423
Dette liée aux activités de titrisation		30 529	31 115	40 225
Dette subordonnée		4 031	4 088	4 024
Autres		338	114	349
		148 918	149 411	166 021
Revenu net d'intérêt		140 856	141 437	142 344
Autres revenus				
Frais et commissions sur prêts et dépôts		34 755	35 704	31 330
Revenus tirés des activités de courtage		15 207	15 113	16 522
Revenus liés aux comptes d'investissement		8 027	8 693	7 858
Revenus tirés de la vente de fonds communs de placement		6 580	6 098	5 140
Revenus de trésorerie et de marchés financiers		4 339	2 095	5 341
Revenus d'assurance		4 633	4 278	3 395
Autres revenus		1 712	2 113	1 984
		75 253	74 094	71 570
Revenu total		216 109	215 531	213 914
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	12	1 136	1 006	1 056
Provisions pour pertes sur prêts	5	10 500	10 000	8 000
Frais autres que d'intérêt				
Salaires et avantages du personnel		85 540	90 899	91 159
Frais d'occupation de locaux et technologie		45 940	45 277	38 881
Autres		23 704	26 524	25 496
Frais liés aux regroupements d'entreprises	12	3 949	9 951	7 557
		159 133	172 651	163 093
Résultat avant impôts sur le résultat		45 340	31 874	41 765
Impôts sur le résultat		9 815	6 008	8 977
Résultat net		35 525 \$	25 866 \$	32 788 \$
Dividendes sur actions privilégiées, y compris les impôts connexes		2 501	2 637	2 533
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		33 024 \$	23 229 \$	30 255 \$
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation (en milliers)				
de base		28 570	28 474	28 169
dilué		28 577	28 481	28 182
Résultat par action				
de base		1,16 \$	0,82 \$	1,07 \$
dilué		1,16 \$	0,82 \$	1,07 \$
Dividendes déclarés par action				
Actions ordinaires		0,51 \$	0,50 \$	0,49 \$
Actions privilégiées - série 9		s. o.	s. o.	0,38 \$
Actions privilégiées - série 10		0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$
Actions privilégiées - série 11		0,25 \$	0,25 \$	0,16 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État du résultat global consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Résultat net	35 525 \$	25 866 \$	32 788 \$
Autres éléments du résultat global, nets d'impôts			
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés à l'état du résultat			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	758	2 764	1 116
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 061)	(182)	(1 458)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	2 546	559	(10 043)
	2 243	3 141	(10 385)
Élément qui ne peut ultérieurement être reclassé à l'état du résultat			
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	5 634	5 103	2 348
Résultat global	43 402 \$	34 110 \$	24 751 \$

Impôts sur le résultat— Autres éléments du résultat global

Les impôts sur le résultat liés à chaque composante des autres éléments du résultat global sont présentés dans le tableau suivant :

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Charge (recouvrement) d'impôt lié à:			
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	243 \$	927 \$	433 \$
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente	(390)	(75)	(536)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie	925	242	(3 670)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	2 066	1 871	861
	2 844 \$	2 965 \$	(2 912) \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État de la variation des capitaux propres consolidés ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014							
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 31 octobre 2013	205 204 \$	446 496 \$	776 256 \$	9 536 \$	(4 012) \$	5 524 \$	91 \$	1 433 571 \$
Résultat net			35 525					35 525
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				758		758		758
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 061)		(1 061)		(1 061)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					2 546	2 546		2 546
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			5 634					5 634
Résultat global			41 159	(303)	2 546	2 243		43 402
Émission d'actions		4 919						4 919
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 501)					(2 501)
Actions ordinaires			(14 552)					(14 552)
Solde au 31 janvier 2014	205 204 \$	451 415 \$	800 362 \$	9 233 \$	(1 466) \$	7 767 \$	91 \$	1 464 839 \$

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2013							
	ACTIONS PRIVILÉGIÉES (note 7)	ACTIONS ORDINAIRES (note 7)	RÉSULTATS NON DISTRIBUÉS	RÉSERVES POUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL		TOTAL	RÉSERVE POUR PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS (note 8)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
				VALEURS MOBILIÈRES DISPONIBLES À LA VENTE	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE			
Solde au 1 novembre 2012	303 249 \$	428 526 \$	706 035 \$	12 201 \$	22 027 \$	34 228 \$	227 \$	1 472 265 \$
Résultat net			32 788					32 788
Autres éléments du résultat global (nets d'impôts)								
Profits latents nets (pertes latentes nettes) sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				1 116		1 116		1 116
Reclassement en résultat net des (profits nets) pertes nettes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente				(1 458)		(1 458)		(1 458)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés comme couverture de flux de trésorerie					(10 043)	(10 043)		(10 043)
Écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel			2 348					2 348
Résultat global			35 136	(342)	(10 043)	(10 385)		24 751
Émission d'actions	(171)	5 786					(91)	5 524
Dividendes								
Actions privilégiées, y compris les impôts connexes			(2 533)					(2 533)
Actions ordinaires			(13 787)					(13 787)
Solde au 31 janvier 2013	303 078 \$	434 312 \$	724 851 \$	11 859 \$	11 984 \$	23 843 \$	136 \$	1 486 220 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.
Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

État des flux de trésorerie consolidé ^[1]

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Résultat net	35 525 \$	25 866 \$	32 788 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :			
Provisions pour pertes sur prêts	10 500	10 000	8 000
Profit net sur cession de valeurs mobilières disponibles à la vente	(1 702)	(268)	(1 994)
Impôt différé	147	5 848	1 390
Amortissement des immobilisations corporelles	4 495	4 926	3 665
Amortissement des logiciels et d'autres immobilisations incorporelles	9 872	9 097	8 904
Variation des actifs et des passifs d'exploitation :			
Prêts	130 456	(48 142)	(71 792)
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(116 330)	65 638	(257 022)
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	294 434	(476 694)	(285 805)
Intérêts courus à recevoir	(643)	3 881	8 613
Actifs dérivés	(43 887)	(24 061)	36 173
Dépôts	(123 412)	60 985	(273 950)
Engagements au titre des valeurs vendues à découvert	(103 184)	30 744	364 871
Engagements au titre des valeurs vendues en vertu de conventions de rachat	143 032	(44 284)	47 736
Intérêts courus à payer	(17 003)	26 082	(57 010)
Passifs dérivés	21 328	15 001	(7 941)
Autres, montant net	17 414	(16 152)	(60 603)
	261 042	(351 533)	(503 977)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Variation des acceptations	23 271	7 341	(887)
Variation de la dette liée aux activités de titrisation	(109 388)	22 654	(792 786)
Produit net de l'émission d'actions ordinaires	10	13	680
Dividendes, y compris les impôts connexes	(22 322)	(12 995)	(16 795)
	(108 429)	17 013	(809 788)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Variation des valeurs mobilières disponibles à la vente			
Acquisitions	(964 112)	(461 215)	(359 554)
Produit à la vente et à l'échéance	513 364	863 484	901 764
Variation des valeurs détenues jusqu'à l'échéance			
Acquisitions	(4 710)	(155 368)	(6 138)
Produit à l'échéance	290 521	115 730	590 301
Produit de la vente de prêts hypothécaires commerciaux	—	(708)	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles et de logiciels	(20 417)	(38 045)	(12 862)
Variation des dépôts productifs d'intérêts auprès d'autres banques	30 731	2 388	197 215
	(154 623)	326 266	1 310 726
Variation nette de la trésorerie et des dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques	(2 010)	(8 254)	(3 039)
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques au début de la période	82 836	91 090	90 860
Trésorerie et dépôts non productifs d'intérêts auprès d'autres banques à la fin de la période	80 826 \$	82 836 \$	87 821 \$
Informations supplémentaires relatives aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :			
Intérêts versés au cours de la période	172 631 \$	116 400 \$	223 778 \$
Intérêts reçus au cours de la période	288 466 \$	289 514 \$	320 619 \$
Dividendes reçus au cours de la période	1 954 \$	2 021 \$	1 419 \$
Impôts sur le résultat payés au cours de la période	9 769 \$	7 567 \$	17 673 \$

[1] Les chiffres comparatifs ont été préparés selon les IFRS actuelles. Voir la note 2 des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires

Tous les montants des tableaux sont en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire (non audité)

1. Information générale

La Banque Laurentienne du Canada et ses filiales (la Banque Laurentienne ou la Banque) offrent des services bancaires aux particuliers et aux petites et moyennes entreprises, de même qu'aux conseillers indépendants partout au Canada. Elles offrent également des services de courtage de plein exercice. La Banque Laurentienne est la société mère ultime du groupe. La Banque est une banque à charte de l'annexe 1 de la *Loi sur les banques* (Canada) et a son siège social à Montréal, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque Laurentienne (symbole boursier : LB) sont inscrites à la Bourse de Toronto.

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités (états financiers) de la période close le 31 janvier 2014 ont reçu l'approbation du conseil d'administration aux fins de publication le 5 mars 2014.

2. Normes de présentation

Les présents états financiers ont été établis conformément à la *Loi sur les banques* qui prévoit que, sauf indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les états financiers doivent être préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les présents états financiers ont été préparés selon les IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Les présents états financiers doivent être lus avec les états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2013 préparés selon les IFRS. Certaines informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels préparés selon les IFRS ont été incluses dans les présents états financiers. Les méthodes comptables décrites dans la Note 3 des états financiers consolidés audités ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées dans les présents états financiers, à l'exception des modifications de méthodes comptables présentées ci-après et le réaligement des secteurs d'activité tel que discuté à la note 11.

Utilisation d'estimations et de jugement

La préparation des états financiers selon les IFRS exige de la Banque qu'elle fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date du bilan, des revenus et d'autres informations connexes. La direction a mis en œuvre et maintient des contrôles et procédures pour s'assurer que ces estimations sont bien contrôlées, revues et appliquées uniformément au fil du temps. La direction croit que les estimations de la valeur des actifs et des passifs de la Banque sont appropriées.

Modifications de méthodes comptables

IAS 19, Avantages du personnel

En juin 2011, l'IASB a publié une version modifiée de l'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

Les modifications apportées à l'IAS 19 éliminent l'option de différer la comptabilisation des profits et des pertes découlant des régimes à prestations définies, connue comme la « méthode du corridor », que la Banque utilisait par le passé, et exigent que les réévaluations soient comptabilisées dans les capitaux propres. Par conséquent, les écarts actuariels seront dorénavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global lorsqu'ils se produisent, et ne peuvent pas être reclassés ultérieurement à l'état du résultat. La Banque a choisi de transférer ces montants dans les résultats non distribués.

Les modifications exigent aussi que soit comptabilisé en résultat net le rendement prévu des actifs des régimes qui doit être calculé d'après le taux servant à actualiser l'obligation au titre des prestations définies, et que soient comptabilisés entièrement et immédiatement en résultat net les coûts ou profits des services passés. Les modifications comprennent les informations additionnelles à fournir sur les caractéristiques des régimes à prestations définies de l'entité et les risques associés aux régimes, ainsi que les informations à fournir sur l'incidence des régimes à prestations définies sur le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et l'incertitude à leur égard, et sur les stratégies d'appariement des actifs et des passifs utilisées pour gérer les risques.

2. Normes de présentation [suite]

La Banque a appliqué ces modifications rétrospectivement au 1^{er} novembre 2012. Les tableaux ci-après présentent l'incidence de ces modifications sur l'état du résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé et le bilan consolidé des périodes précédentes. L'adoption de la norme modifiée n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie. Pour le premier trimestre clos le 31 janvier 2014, l'adoption de ces modifications s'est traduite par une augmentation de 1,8 million \$ des salaires et avantages du personnel (1,3 million \$, nets d'impôts sur le résultat) et par une hausse de 5,6 millions \$ des autres éléments du résultat global.

Ajustement à l'état du résultat consolidé

En milliers de dollars canadiens, sauf les données par action (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR L'EXERCICE CLOS LE
	OCTOBRE 31 2013	JANVIER 31 2013	OCTOBRE 31 2013
Augmentation des salaires et avantages du personnel	1 778 \$	1 779 \$	7 111 \$
Diminution des impôts sur le résultat	(477)	(477)	(1 908)
Diminution du résultat net	(1 301) \$	(1 302) \$	(5 203) \$
Diminution du résultat net de base et dilué par action	0,04 \$	0,05 \$	0,19 \$

Ajustement à l'état du résultat global consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		POUR L'EXERCICE CLOS LE
	OCTOBRE 31 2013	JANVIER 31 2013	OCTOBRE 31 2013
Diminution du résultat net	(1 301) \$	(1 302) \$	(5 203) \$
Augmentation des écarts actuariels sur les régimes d'avantages du personnel (nette d'impôts sur le résultat)	5 103	2 348	20 645
Augmentation du résultat global	3 802 \$	1 046 \$	15 442 \$

Ajustement au bilan consolidé

En milliers de dollars canadiens (non audité)	AU OCTOBRE 31 2013	AU JANVIER 31 2013	1 NOVEMBRE 2012
	Diminution des autres actifs - actif au titre des régimes à prestations définies	(34 244) \$	(21 773) \$
Augmentation de l'actif d'impôt différé	19 590	24 868	25 252
Augmentation des autres passifs - passif au titre des régimes à prestations définies	(38 768)	(70 913)	(72 343)
Diminution nette des résultats non distribués	(53 422) \$	(67 818) \$	(68 864) \$

IFRS 10, États financiers consolidés, IFRS 11, Partenariats, et IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 10, *États financiers consolidés*, l'IFRS 11, *Partenariats*, et l'IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts dans d'autres entités*, qui seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013.

L'IFRS 10 remplace les exigences de consolidation de la SIC-12, *Consolidation - Entités ad hoc*, et de l'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*, et établit les principes de présentation et de préparation des états financiers consolidés dans le cas où une entité contrôle au moins une autre entité. La norme s'appuie sur les principes existants en définissant le concept de contrôle comme le facteur qui détermine si une entité doit être incluse dans les états financiers consolidés de la société mère. La norme contient des indications additionnelles pour la détermination du contrôle lorsqu'il est difficile d'évaluer qui détient le contrôle.

L'IFRS 11 remplace l'IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et la SIC-13, *Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et fournit des indications sur la comptabilisation des partenariats qui mettent l'accent sur les droits et les obligations des partenariats plutôt que sur leur forme juridique.

L'IFRS 12 contient des exigences à l'égard des informations à fournir sur les filiales, les partenariats et les entreprises associées, ainsi que sur les entités structurées, qui remplacent les exigences existantes.

Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2012 et n'ont eu aucune incidence sur ses résultats ni sur sa situation financière.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur

En mai 2011, l'IASB a publié l'IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*, qui sera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. L'IFRS 13 constitue une source unique d'indications pour l'évaluation de la juste valeur lorsque la juste valeur est exigée ou permise pour les IFRS et rehausse les exigences en matière d'informations à fournir lorsque la juste valeur est requise.

Cette norme a été appliquée par la Banque prospectivement au 1^{er} novembre 2013 et n'a aucune incidence significative sur ses résultats ni sur sa situation financière. Les nouvelles informations intermédiaires à fournir par suite de l'adoption de l'IFRS 13 figurent à la note 10. Les informations annuelles additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exige la norme.

IFRS 7, Instruments financiers : Informations à fournir

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications à l'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, pour inclure de nouvelles exigences en matière d'informations à fournir qui devraient aider les utilisateurs à mieux évaluer l'incidence, réelle ou potentielle, des contrats de compensation sur la situation financière d'une entité. Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013. Les informations additionnelles à fournir seront présentées dans les états financiers audités pour l'exercice se terminant le 31 octobre 2014, comme l'exigent les modifications.

3. Modifications de normes comptables à venir

La section qui suit présente les normes comptables qui ont été publiées mais qui ne sont pas encore en vigueur. La Banque évalue en ce moment l'incidence de l'adoption de ces normes sur ses états financiers.

IFRS 9, Instruments financiers

En novembre 2009, l'IASB a publié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, et l'a modifiée par la suite en octobre 2010, dans le cadre de la première phase de son projet en cours visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. L'IFRS 9 contient de nouvelles exigences sur la manière dont une entité doit classer et évaluer les actifs et les passifs financiers qui font partie à l'heure actuelle du champ d'application de l'IAS 39. En juillet 2013, l'IASB a décidé à titre provisoire de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9, initialement prévue pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015, soit le 1^{er} novembre 2015 pour la Banque, en attendant la finalisation des exigences sur la dépréciation et le classement.

En novembre 2013, l'IASB a franchi une nouvelle étape de son projet de réforme de la comptabilisation des instruments financiers et a annoncé des modifications à la comptabilité de couverture. Dans la foulée de ces modifications, il a également éliminé la date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9, soit le 1^{er} janvier 2015. L'IASB poursuit ses délibérations sur la nouvelle date d'entrée en vigueur.

IAS 32, Instruments financiers : Présentation

En décembre 2011, l'IASB a publié des modifications qui ont été apportées à l'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*, afin de clarifier les critères de compensation des instruments financiers. Ces modifications, qui redressent des incohérences de la pratique courante relative à l'application des critères de compensation de l'IAS 32, seront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2014, soit à compter du 1^{er} novembre 2014 pour la Banque, et devront être appliquées rétrospectivement.

4. Valeurs mobilières

Profits et pertes comptabilisés en résultat

Profits et pertes sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les éléments suivants ont été comptabilisés dans les revenus de trésorerie et de marchés financiers relativement au portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Profits nets réalisés	1 702 \$	268 \$	1 994 \$
Réductions de valeur comptabilisées dans le résultat	(251)	(11)	—
	1 451 \$	257 \$	1 994 \$

Profits et pertes comptabilisés dans le résultat global

Profits et pertes latents sur le portefeuille de valeurs mobilières disponibles à la vente

Les profits et les pertes latents sur les valeurs mobilières disponibles à la vente découlent principalement des fluctuations des cours du marché et des variations des taux d'intérêt et des taux de change. La Banque considère qu'il n'existe pas d'indication objective de dépréciation liée aux valeurs mobilières en position de perte latente, d'après la conjoncture du marché à la date de présentation de l'information, et continue de suivre ces placements et l'évolution des marchés.

Le tableau suivant présente les profits latents et les pertes latentes sur les valeurs mobilières disponibles à la vente, comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

	AU 31 JANVIER 2014			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	998 685 \$	248 \$	36 \$	998 897 \$
par des provinces	709 814	414	65	710 163
Autres titres d'emprunt	209 858	6 750	135	216 473
Actions privilégiées	85 961	579	2 174	84 366
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	69 187	10 162	847	78 502
Titres adossés à des actifs	41 320	1 346	22	42 644
	2 114 825 \$	19 499 \$	3 279 \$	2 131 045 \$

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	661 167 \$	288 \$	35 \$	661 420 \$
par des provinces	642 518	485	34	642 969
Autres titres d'emprunt	181 280	5 267	607	185 940
Actions privilégiées	85 177	404	2 713	82 868
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	60 540	12 806	618	72 728
Titres adossés à des actifs	31 943	1 235	36	33 142
	1 662 625 \$	20 485 \$	4 043 \$	1 679 067 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

AU 31 JANVIER 2013

	COÛT AMORTI	PROFITS LATENTS	PERTES LATENTES	JUSTE VALEUR
Valeurs mobilières émises ou garanties				
par le Canada ^[1]	1 021 668 \$	4 136 \$	6 \$	1 025 798 \$
par des provinces	437 164	1 499	20	438 643
Autres titres d'emprunt	643 170	6 772	197	649 745
Actions privilégiées	75 471	1 967	474	76 964
Actions ordinaires et autres valeurs mobilières	63 740	7 893	825	70 808
Titres adossés à des actifs	17 685	1 252	28	18 909
	2 258 898 \$	23 519 \$	1 550 \$	2 280 867 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*.

Détenues jusqu'à l'échéance

Le tableau suivant présente le coût amorti des valeurs mobilières classées comme étant détenues jusqu'à l'échéance.

	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
Valeurs mobilières émises ou garanties par le Canada ^[1]	333 272 \$	620 784 \$	833 449 \$
Papier commercial adossé à des actifs	29 791	28 090	29 139
	363 063 \$	648 874 \$	862 588 \$

[1] Y compris les titres adossés à des créances hypothécaires qui sont entièrement garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* et des bons du trésor.

5. Prêts

Prêts et prêts douteux

AU 31 JANVIER 2014

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 110 856 \$	22 752 \$	— \$	9 825 \$	29 058 \$	38 883 \$
Hypothécaires résidentiels	14 651 545	32 384	—	3 317	5 837	9 154
Hypothécaires commerciaux	2 531 812	23 701	7 236	4 246	16 735	28 217
Commerciaux et autres ^[1]	2 797 402	35 095	23 790	1 170	17 842	42 802
	27 091 615 \$	113 932 \$	31 026 \$	18 558 \$	69 472 \$	119 056 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 294,3 millions \$.

AU 31 OCTOBRE 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 245 474 \$	13 971 \$	— \$	7 008 \$	32 953 \$	39 961 \$
Hypothécaires résidentiels	14 735 211	32 651	—	3 122	5 884	9 006
Hypothécaires commerciaux	2 488 826	14 082	9 731	254	15 764	25 749
Commerciaux et autres ^[1]	2 759 186	38 687	24 535	1 665	14 674	40 874
	27 228 697 \$	99 391 \$	34 266 \$	12 049 \$	69 275 \$	115 590 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 271,0 millions \$.

5. Prêts [suite]

AU 31 JANVIER 2013

	MONTANT BRUT DES PRÊTS	MONTANT BRUT DES PRÊTS DOUTEUX	PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES		TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES
				POUR PRÊTS DOUTEUX	POUR AUTRES PRÊTS	
Personnels	7 654 648 \$	21 185 \$	— \$	11 082 \$	26 548 \$	37 630 \$
Hypothécaires résidentiels	14 374 220	23 142	—	1 329	2 163	3 492
Hypothécaires commerciaux	2 423 742	36 826	14 171	464	16 640	31 275
Commerciaux et autres ^[1]	2 394 048	49 505	31 546	2 018	12 960	46 524
	26 846 658 \$	130 658 \$	45 717 \$	14 893 \$	58 311 \$	118 921 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations de 210,2 millions \$.

Provisions cumulatives individuelles pour pertes sur prêts

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
	31 JANVIER 2014	31 JANVIER 2013	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES INDIVIDUELLES		
Solde au début de la période			9 731 \$	24 535 \$	34 266 \$	47 849 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé			(2 137)	(223)	(2 360)	(1 286)
Radiations			(311)	(493)	(804)	(563)
Recouvrements			—	1	1	60
Intérêts courus sur les prêts douteux			(47)	(30)	(77)	(343)
Solde à la fin de la période			7 236 \$	23 790 \$	31 026 \$	45 717 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour pertes sur prêts

Provisions cumulatives collectives pour prêts douteux

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
	31 JANVIER 2014	31 JANVIER 2013	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	7 008 \$	3 122 \$	254 \$	1 665 \$	12 049 \$	12 492 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	8 368	695	4 058	(458)	12 663	8 176
Radiations	(6 701)	(273)	—	(11)	(6 985)	(6 115)
Recouvrements	1 269	(116)	—	9	1 162	605
Intérêts courus sur les prêts douteux	(119)	(111)	(66)	(35)	(331)	(265)
Solde à la fin de la période	9 825 \$	3 317 \$	4 246 \$	1 170 \$	18 558 \$	14 893 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Provisions cumulatives collectives pour autres prêts

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES					
	31 JANVIER 2014	31 JANVIER 2013				
	PRÊTS PERSONNELS	PRÊTS HYPOTHÉ- CAIRES RÉSIDENTIELS	PRÊTS HYPOTHÉCAIRES COMMERCIAUX	PRÊTS COMMERCIAUX ET AUTRES ⁽¹⁾	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES	TOTAL DES PROVISIONS CUMULATIVES COLLECTIVES
Solde au début de la période	32 953 \$	5 884 \$	15 764 \$	14 674 \$	69 275 \$	57 201 \$
Provisions pour pertes sur prêts comptabilisées à l'état du résultat consolidé	(3 895)	(47)	971	3 168	197	1 110
Solde à la fin de la période	29 058 \$	5 837 \$	16 735 \$	17 842 \$	69 472 \$	58 311 \$

[1] Y compris les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

La provision pour les montants non utilisés des facilités de crédit approuvées, qui est comptabilisée dans les autres passifs, s'est établie à 7,0 millions \$ au 31 janvier 2014, à 7,5 millions \$ au 31 octobre 2013 et à 6,2 millions \$ au 31 janvier 2013.

Prêts en souffrance, mais non douteux

Les prêts personnels et hypothécaires résidentiels en souffrance présentés dans le tableau ci-dessous ne sont pas classés comme douteux puisqu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont garantis de façon à ce qu'il soit raisonnable de s'attendre à un plein recouvrement. Le solde des prêts commerciaux en souffrance mais non douteux n'est pas significatif.

	AU 31 JANVIER 2014			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	91 297 \$	36 781 \$	5 136 \$	133 214 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	247 710	40 745	31 031	319 486
	339 007 \$	77 526 \$	36 167 \$	452 700 \$

	AU 31 OCTOBRE 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	90 749 \$	25 051 \$	5 799 \$	121 599 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	242 398	44 159	46 952	333 509
	333 147 \$	69 210 \$	52 751 \$	455 108 \$

	AU 31 JANVIER 2013			
	DE 1 JOUR À 31 JOURS	DE 32 À 90 JOURS	PLUS DE 90 JOURS	TOTAL
Prêts personnels	104 637 \$	30 422 \$	5 309 \$	140 368 \$
Prêts hypothécaires résidentiels	234 536	40 259	37 016	311 811
	339 173 \$	70 681 \$	42 325 \$	452 179 \$

6. Titrisation de prêts

Actifs financiers ne respectant pas les critères de décomptabilisation et passifs financiers connexes

Le tableau suivant présente la valeur comptable des actifs financiers qui ne respectent pas les critères de décomptabilisation et les passifs financiers qui leur sont associés compris dans le bilan consolidé.

	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
Prêts hypothécaires résidentiels	4 326 871 \$	4 241 310 \$	4 295 717 \$
Actifs de remplacement			
Trésorerie et dépôts auprès d'autres banques	3 931	12 099	3 248
Valeurs acquises en vertu de conventions de revente	102 747	8 410	7 268
Autres valeurs mobilières	363 063	648 874	862 588
Dette liée aux activités de titrisation	(4 865 326) \$	(4 974 714) \$	(5 244 311) \$

Le tableau qui suit présente sommairement les activités de titrisation effectuées par la Banque.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre et liés au nouveau financement	239 295 \$	225 835 \$	51 414 \$
Valeur comptable des prêts hypothécaires transférés au cours du trimestre à titre d'actifs de remplacement	91 968 \$	112 369 \$	99 659 \$

Le tableau qui suit présente les émissions de dette liée aux activités de titrisation depuis le début de l'exercice.

ÉCHÉANCE	POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014		
	TAUX	VALEUR NOMINALE	VALEUR COMPTABLE INITIALE
Nouvelles émissions de dette liée au programme des obligations hypothécaires du Canada			
Décembre 2018	2,38%	236 655 \$	238 686 \$

7. Capital-actions

Actions privilégiées

La variation ainsi que le nombre et les montants des actions privilégiées en circulation étaient comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2014		31 JANVIER 2013	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions privilégiées de catégorie A				
Série 9				
En circulation au début et à la fin de la période	s. o.	s. o.	4 000 000	97 885 \$
Série 10				
En circulation au début et à la fin de la période	4 400 000	107 642 \$	4 400 000	107 642 \$
Série 11				
En circulation au début de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 722 \$
Frais d'émission nets	s. o.	—	s. o.	(171)
En circulation au début et à la fin de la période	4 000 000	97 562 \$	4 000 000	97 551 \$
Total actions privilégiées à la fin de la période	8 400 000	205 204 \$	12 400 000	303 078 \$

Actions ordinaires

La variation ainsi que le nombre et le montant des actions ordinaires en circulation se présentaient comme suit :

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES			
	31 JANVIER 2014		31 JANVIER 2013	
	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT	NOMBRE D' ACTIONS	MONTANT
Actions ordinaires				
En circulation au début de la période	28 532 412	446 496 \$	28 117 520	428 526 \$
Émission en vertu du régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions	110 189	4 919	117 178	5 106
Émission en vertu du régime d'options d'achat d'actions des employés	—	—	20 000	680
Total actions ordinaires à la fin de la période	28 642 601	451 415 \$	28 254 698	434 312 \$

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque a déterminé que les dividendes déclarés le 11 décembre 2013 seraient réinvestis dans des actions ordinaires émises à même le capital autorisé à un escompte de 2 %. Le 1^{er} janvier 2014, 110 189 actions ont été légalement émises en vertu du régime et sont présentées dans le tableau ci-dessus (117 178 actions le 1^{er} février 2013).

Dividendes déclarés

Le 12 février 2014, le conseil d'administration a annoncé le versement de dividendes réguliers pour les diverses séries d'actions privilégiées aux actionnaires inscrits en date du 7 mars 2014.

Au cours de sa réunion tenue le 5 mars 2014, le conseil d'administration a annoncé le versement d'un dividende de 0,51 \$ par action ordinaire payable le 1^{er} mai 2014 aux actionnaires inscrits en date du 1^{er} avril 2014.

7. Capital-actions [suite]

Gestion du capital

Fonds propres réglementaires

Selon le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), les banques doivent respecter les ratios d'exigences minimales de fonds propres en fonction du risque fondés sur les lignes directrices sur les fonds propres du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB), que l'on désigne communément sous le nom de Bâle III. La ligne directrice du BSIF établit les ratios minimums des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires, du total des fonds propres de catégorie 1 et du total des fonds propres à respectivement 4,0 %, 5,5 % et 8,0 % pour 2014. Ces ratios tiennent compte de l'application progressive de certains ajustements réglementaires pour la période jusqu'en 2019 et du retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles pour la période jusqu'en 2022 (la base « transitoire »). La ligne directrice prévoit également l'augmentation chaque année des ratios minimums de fonds propres à compter de 2014, qui atteindront 7,0 %, 8,5 % et 10,5 % en 2019, y compris une réserve de conservations des fonds propres.

De plus, le BSIF a indiqué qu'il s'attendait à ce que les institutions de dépôts atteignent des ratios cibles de fonds propres sans prise en compte des dispositions transitoires au moins équivalents à la somme des ratios minimums de 2019 et de la réserve de conservation (la base « tout compris »), y compris un ratio cible minimum de fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires de 7,0 %. La base « tout compris » inclut tous les ajustements réglementaires qui seront requis d'ici 2019, tout en maintenant les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles.

Le BSIF exige également que les institutions financières canadiennes acceptant des dépôts maintiennent un ratio actif/fonds propres.

La Banque a satisfait aux exigences réglementaires courantes en matière de fonds propres tout au long de la période de trois mois close le 31 janvier 2014. Les fonds propres réglementaires sont présentés ci-après.

	AU JANVIER 31, 2014		AU OCTOBRE 31, 2013 ⁽¹⁾	
	TOUT COMPRIS	TRANSITOIRE	TOUT COMPRIS	TRANSITOIRE
Actions ordinaires	451 415 \$	451 415 \$	446 496 \$	446 496 \$
Réserve pour paiements fondés sur des actions	91	91	91	91
Résultats non distribués	800 362	800 362	829 678	829 678
Cumul des autres éléments du résultat global, excluant les réserves de couverture de flux de trésorerie	9 233	9 233	9 535	9 535
Déductions des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires ⁽²⁾	(247 068)	(49 414)	(268 141)	s. o.
Fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires	1 014 033	1 211 687	1 017 659	1 285 800
Actions privilégiées à dividende non cumulatif ⁽³⁾	205 204	205 204	205 204	205 204
Déductions des fonds propres de catégorie 1	s. o.	(51 262)	s. o.	(64 077)
Fonds propres additionnels de catégorie 1	205 204	153 942	205 204	141 127
Fonds propres de catégorie 1	1 219 237	1 365 629	1 222 863	1 426 927
Dette subordonnée ⁽⁴⁾	355 048	355 048	399 429	399 429
Provisions cumulatives collectives	94 991	94 991	88 853	88 853
Déductions des fonds propres de catégorie 2	(3 606)	(721)	(16 978)	s. o.
Fonds propres de catégorie 2	446 433	449 318	471 304	488 282
Total des fonds propres	1 665 670 \$	1 814 947 \$	1 694 167 \$	1 915 209 \$

[1] Les fonds propres réglementaires pour 2013 sont présentés comme déposés auprès du BSIF et n'ont pas été ajustés pour refléter l'effet des modifications aux IFRS.

[2] Principalement composées de déductions pour les logiciels et les autres immobilisations incorporelles, le goodwill et les actifs des régimes de retraite.

[3] À l'heure actuelle, il n'existe aucune déduction liée au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III, étant donné que le retrait progressif est déterminé en fonction des actions en circulation au 1^{er} janvier 2013, qui incluaient les actions privilégiées de série 9 rachetées par la Banque au deuxième trimestre 2013.

[4] Nette d'un montant de 90,9 millions \$ (46,0 millions \$ en 2013) attribuable au retrait progressif, au rythme de 10 % par année, des instruments de fonds propres non admissibles selon Bâle III.

8. Paiements fondés sur des actions

Régime d'options d'achat d'actions

Au cours du premier trimestre de 2014, aucune option d'achat d'actions n'a été attribuée et aucune option d'achat d'actions n'a été exercée. L'information relative au nombre d'options en cours est la suivante.

	AU 31 JANVIER 2014	AU 31 OCTOBRE 2013	AU 31 JANVIER 2013
	NOMBRE	NOMBRE	NOMBRE
Options d'achat d'actions en cours et exerçables à la fin de la période	20 000	20 000	30 000

Régime d'unités d'actions restreintes

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 2,5 millions \$ ont été converties en 52 752 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. Parallèlement, la Banque a également attribué 31 980 unités d'actions restreintes supplémentaires évaluées à 47,08 \$ l'unité dont les droits seront acquis en décembre 2016.

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions restreintes à l'intention d'employés du secteur Marché des capitaux, les primes annuelles de certains employés s'établissant à 1,4 million \$ ont été converties en 29 744 unités d'actions restreintes dont les droits étaient entièrement acquis. L'employeur ne cotise pas à ce régime, et un tiers des unités d'actions restreintes est racheté en décembre à chacune des trois premières dates d'anniversaire de l'attribution.

Régime d'unités d'actions de performance

Au cours du premier trimestre de 2014, en vertu du régime d'unités d'actions de performance, la Banque a attribué 173 197 unités d'actions de performance évaluées à 47,08 \$ l'unité. Les droits de ces unités seront acquis en décembre 2016 et si certains objectifs financiers sont atteints.

Charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions et passif connexe

Le tableau suivant présente la charge liée aux régimes de paiement fondé sur des actions, déduction faite de l'incidence des opérations de couverture connexes.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Frais découlant de régimes dont le paiement est fondé sur des actions réglées en trésorerie	3 777 \$	2 529 \$	3 594 \$
Incidence des couvertures	248	(1 394)	9
	4 025 \$	1 135 \$	3 603 \$

La valeur comptable du passif lié aux régimes réglés en trésorerie au 31 janvier 2014 était de 31,2 millions \$ (29,1 millions \$ au 31 octobre 2013 et 24,1 millions \$ au 31 janvier 2013).

9. Avantages postérieurs à l'emploi

Les modifications de l'IAS 19, Avantages du personnel, ont été appliquées rétrospectivement par la Banque au 1^{er} novembre 2012. Se référer à la note 2 pour de plus amples informations.

	POUR LES TRIMESTRES CLOS LES		
	31 JANVIER 2014	31 OCTOBRE 2013	31 JANVIER 2013
Charge au titre des régimes de retraite à prestations définies	4 263 \$	4 433 \$	4 859 \$
Charge au titre des régimes de retraite à cotisations définies	1 653	1 749	1 714
Charge au titre des autres régimes	351	283	336
	6 267 \$	6 465 \$	6 909 \$

10. Instrument financiers – juste valeur

Évaluation de la juste valeur

La juste valeur est définie comme le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties bien informées et consentantes dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale. La meilleure indication de la juste valeur est un prix coté sur un marché par une source indépendante, le cas échéant. Sinon, la juste valeur est calculée au moyen de techniques d'évaluation développées en interne. Les instruments financiers mesurés à la juste valeur sont classés selon une hiérarchie de la juste valeur d'après la nature des données servant à l'évaluation (niveau 1, 2 ou 3). Des renseignements supplémentaires sur la hiérarchie de la juste valeur et les méthodes d'évaluation utilisées par la Banque pour évaluer la juste valeur des instruments financiers figurent à la note 23 des états financiers consolidés annuels audités de 2013.

Sommaire

Le tableau ci-après présente les instruments financiers dont la juste valeur diffère considérablement de leur valeur comptable.

En millions de dollars canadiens (non audité)	AU JANVIER 31, 2014	
	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Prêts	27 896 \$	28 048 \$
Dépôts	23 804 \$	23 922 \$
Dette liée aux activités de titrisation	4 865 \$	4 929 \$

La valeur comptable des autres instruments financiers est égale à leur juste valeur ou s'en rapproche. De plus, les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers sont classés au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur, sauf des valeurs mobilières de 442,2 millions \$ qui sont classées au niveau 1. Les instruments financiers de niveau 3 ne sont pas significatifs. Aucun reclassement important du niveau 1 au niveau 2 de la hiérarchie ni aucun changement de méthode d'évaluation de la juste valeur n'a été réalisé au cours de la période.

11. Information sectorielle

La Banque détermine ses secteurs isolables selon les différents services qu'elle offre aux particuliers, aux entreprises, aux intermédiaires financiers et aux clients institutionnels. Les trois secteurs d'activité de la Banque sont : Particuliers et Entreprises, B2B Banque, et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux. Les autres activités de la Banque sont regroupées dans le secteur Autres.

À compter du 1^{er} novembre 2013, la Banque présentera ses activités de détail et commerciales, qui étaient antérieurement présentées dans les secteurs d'activité Particuliers et PME-Québec, ainsi qu' Immobilier et Commercial, dans le secteur d'activité nouvellement créé Particuliers et Entreprises. Le nouveau secteur d'activité reflétera mieux les interactions entre ces activités. Les secteurs d'activité B2B Banque et Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux ne sont pas touchés par ce réalignement. Les chiffres comparatifs ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation actuelle. De plus, certaines restructurations mises en œuvre au quatrième trimestre 2013 ont entraîné des ajustements mineurs aux répartitions sectorielles.

Le secteur Particuliers et Entreprises répond aux besoins financiers des clients d'affaires partout au Canada et à ceux des particuliers au Québec. La Banque sert les particuliers par l'entremise d'un réseau complet de succursales et de guichets automatiques et par une offre virtuelle en évolution constante, et fournit un vaste éventail de produits d'épargne, d'investissement et de financement. Les services électroniques et mobiles, ainsi que les produits transactionnels, les services de cartes et les produits d'assurance renforcent son offre. Elle propose aux entreprises, petites et grandes, ainsi qu'aux promoteurs immobiliers une gamme exhaustive de solutions de financement, y compris des solutions de crédit-bail. Sans oublier les services de dépôt, de gestion de trésorerie et de change qui viennent compléter son offre.

Le secteur B2B Banque fournit des produits bancaires et financiers à des intermédiaires financiers indépendants et à des institutions financières non bancaires dans tout le Canada.

Le secteur Valeurs mobilières Banque Laurentienne et Marchés des capitaux comprend les activités de la filiale Valeurs mobilières Banque Laurentienne inc., un courtier de plein exercice, et les activités de marchés des capitaux de la Banque.

Le secteur «Autres», comprend les services généraux de la Banque, y compris les activités de la Trésorerie générale.

Les résultats des secteurs de la Banque se fondent sur les systèmes internes d'information financière et sont conformes aux principes comptables suivis pour la préparation des états financiers consolidés de la Banque.

Toutes les opérations intersectorielles sont éliminées dans le secteur Autres. Le financement des actifs et des passifs des secteurs est évalué selon des prix de cession interne fondés sur des coûts de financement qui reflètent la nature et la durée de ces éléments. Les revenus et les frais spécifiquement liés à chaque secteur sont pris en compte pour déterminer la performance du secteur d'activité. Les frais du siège social sont habituellement attribués au prorata à chaque secteur d'activité.

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2014

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	98 054 \$	46 197 \$	683 \$	(4 078) \$	140 856 \$
Autres revenus	48 630	9 102	15 482	2 039	75 253
Revenu (perte) total(le)	146 684	55 299	16 165	(2 039)	216 109
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 136	—	—	1 136
Provisions pour pertes sur prêts	10 254	246	—	—	10 500
Frais autres que d'intérêt	99 809	31 576	13 087	10 712	155 184
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[1]	—	3 949	—	—	3 949
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	36 621	18 392	3 078	(12 751)	45 340
Impôts sur le résultat (recouvrement)	8 343	4 959	826	(4 313)	9 815
Résultat net (perte nette)	28 278 \$	13 433 \$	2 252 \$	(8 438) \$	35 525 \$
Actif moyen ^[2]	18 039 239 \$	8 988 071 \$	2 912 036 \$	3 708 698 \$	33 648 044 \$

[1] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF).

[2] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

11. Information sectorielle [suite]

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 OCTOBRE 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	97 318 \$	46 072 \$	1 658 \$	(3 611) \$	141 437 \$
Autres revenus	49 131	9 406	16 083	(526)	74 094
Revenu (perte) total(le)	146 449	55 478	17 741	(4 137)	215 531
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 006	—	—	1 006
Provisions pour pertes sur prêts	4 517	5 483	—	—	10 000
Frais autres que d'intérêt ^[1]	110 131	32 869	13 919	5 781	162 700
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[2]	—	9 951	—	—	9 951
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	31 801	6 169	3 822	(9 918)	31 874
Impôts sur le résultat (recouvrement)	7 392	1 760	913	(4 057)	6 008
Résultat net (perte nette)	24 409 \$	4 409 \$	2 909 \$	(5 861) \$	25 866 \$
Actif moyen ^[3]	17 819 473 \$	9 179 475 \$	3 021 756 \$	3 725 365 \$	33 746 069 \$

POUR LE TRIMESTRE CLOS LE 31 JANVIER 2013

	PARTICULIERS ET ENTREPRISES	B2B BANQUE	VALEURS MOBILIÈRES BANQUE LAURENTIENNE ET MARCHÉS DES CAPITAUX	AUTRES	TOTAL
Revenu net d'intérêt	98 101 \$	49 412 \$	681 \$	(5 850) \$	142 344 \$
Autres revenus	43 529	9 056	16 402	2 583	71 570
Revenu (perte) total(le)	141 630	58 468	17 083	(3 267)	213 914
Amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis	—	1 056	—	—	1 056
Provisions pour pertes sur prêts	4 602	3 398	—	—	8 000
Frais autres que d'intérêt ^[1]	102 880	33 985	13 474	5 197	155 536
Frais liés aux regroupements d'entreprises ^[2]	—	7 557	—	—	7 557
Résultat (perte) avant impôts sur le résultat	34 148	12 472	3 609	(8 464)	41 765
Impôts sur le résultat (recouvrement)	7 612	3 281	928	(2 844)	8 977
Résultat net (perte nette)	26 536 \$	9 191 \$	2 681 \$	(5 620) \$	32 788 \$
Actif moyen ^[3]	17 381 495 \$	9 433 684 \$	2 922 296 \$	4 897 220 \$	34 634 695 \$

[1] Au cours du premier trimestre 2014, la Banque a ajusté de manière rétroactive sa méthodologie de répartition des frais du siège social. Par conséquent, des frais autres que d'intérêt d'un montant de 1,0 million \$ par trimestre en 2013, qui avaient été auparavant comptabilisés dans le secteur Autres, ont été reclassés dans les résultats du secteur d'activité B2B Banque. Ce reclassement a donné lieu à une diminution de 0,7 million \$ du résultat net de B2B Banque et à une augmentation de 0,7 million \$ du résultat net du secteur Autres par trimestre en 2013.

[2] Frais liés à l'intégration des sociétés MRS et de la Fiducie AGF.

[3] Les éléments d'actif sont présentés selon des moyennes, car il s'agit de la mesure la plus pertinente pour les institutions financières.

12. Regroupements d'entreprises

Contrepartie éventuelle

Le 1^{er} août 2012, B2B Banque a acquis la totalité de la Compagnie de Fiducie AGF (Fiducie AGF). L'entente prévoit le versement d'une contrepartie éventuelle d'au plus 20,0 millions \$ sur cinq ans si la qualité du crédit respecte certains critères. La contrepartie éventuelle, qui est comptabilisée dans les autres passifs, est demeurée inchangée à 5,9 millions \$ au 31 janvier 2014 comparativement au 31 octobre 2013.

Profit d'acquisition et amortissement de la prime nette sur les instruments financiers acquis

Au quatrième trimestre de 2012, la répartition préliminaire du prix d'achat de la Fiducie AGF a donné lieu à un profit d'acquisition avant impôts de 24,3 millions \$ (16,4 millions \$ net d'impôts), étant donné que la juste valeur estimée des actifs nets acquis était supérieure au prix d'achat. Le profit correspond principalement à l'incidence favorable de l'escompte ou de la prime requise pour refléter les taux du marché alors en vigueur sur les instruments financiers acquis, qui a été contrebalancée en partie par la juste valeur estimée initialement de la contrepartie éventuelle. La partie du profit découlant de la réévaluation des instruments financiers acquis est amortie en résultat net sur la durée résiduelle estimée des instruments financiers acquis et s'est établie à 1,1 million \$ pour la période de trois mois close le 31 janvier 2014, pratiquement inchangée comparativement à la période de trois mois close à cette date.

Frais liés aux regroupements d'entreprises

Au cours du trimestre, la Banque a engagé des frais relatifs à des salaires, des frais relatifs aux technologies de l'information, des frais de relocalisation des employés et d'autres frais aux fins de l'intégration des activités des sociétés MRS et de la Fiducie AGF à celles de la Banque. Ces frais ont été comptabilisés directement en résultat net, au poste Frais liés aux regroupements d'entreprises.

Renseignements aux actionnaires

Siège social

Tour Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-4500, poste 5996
Télécopieur : 514 284-3396

Centre télébancaire, Services bancaires automatisés et Service à la clientèle :

Tél. : 514 252-1846
ou 1 800 252-1846
Site Internet :
www.banquelaurentienne.ca
Code Swift : BLCM CA MM

Agent des transferts et registraire

Services aux investisseurs
Computershare Inc.
1500, rue University
Bureau 700
Montréal (Québec) H3A 3S8

Bureau de l'ombudsman

Banque Laurentienne
1981, avenue McGill College
Bureau 1420
Montréal (Québec) H3A 3K3
Tél. : 514 284-7192
ou 1 800 479-1244

Changement d'adresse et autres renseignements

Les actionnaires sont priés de communiquer tout changement d'adresse à l'agent des transferts de la Banque. Pour toute autre demande ou question, veuillez communiquer avec le Secrétariat corporatif situé au siège social ou téléphoner au 514 284-4500, poste 7545.

Investisseurs et analystes

Les investisseurs et analystes peuvent communiquer avec le secteur Relations avec les investisseurs situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 4926.

Médias

Les journalistes peuvent communiquer avec le secteur Affaires publiques et communications, situé au siège social, en téléphonant au 514 284-4500, poste 3901.

Service de dépôt direct

Les actionnaires de la Banque, qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans un compte issu de toute institution financière membre de l'Association canadienne des paiements, en avisant par écrit l'agent des transferts.

Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions

La Banque offre aux détenteurs canadiens de ses actions ordinaires et privilégiées de participer à son régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions, lequel leur permet d'acquérir des actions ordinaires de la Banque sans payer de commission ou de frais d'administration. L'acquisition d'actions ordinaires par les participants canadiens s'effectue au moyen du réinvestissement des dividendes en espèces versés sur les actions qu'ils détiennent, ou bien en effectuant des versements facultatifs en espèces d'un montant minimal de 500 \$ par versement, jusqu'à concurrence de 20 000 \$ sur chaque période de 12 mois se terminant le 31 octobre.

Pour de plus amples renseignements, les actionnaires sont priés de communiquer avec le registraire et agent des transferts de la Banque, Société de fiducie Computershare du Canada, au numéro 1-800-564-6253. Les porteurs d'actions ordinaires et privilégiées non inscrits de la Banque doivent s'adresser à leur institution financière ou à leur courtier pour adhérer à ce régime.

Inscription boursière et dates de clôture des registres et de paiement des dividendes

Les actions ordinaires et les actions privilégiées décrites ci-dessous sont inscrites à la bourse de Toronto.

CODE CUSIP /
SYMBOLE BOURSIER

DATE DE CLÔTURE
DES REGISTRES*

DATE DE PAIEMENT
DES DIVIDENDES*

Actions ordinaires	51925D 10 6 LB	Premier jour ouvrable de :	
		janvier	1 ^{er} février
		avril	1 ^{er} mai
		juillet	1 ^{er} août
		octobre	1 ^{er} novembre
Actions privilégiées			
Série 10	51925D 86 6 LB.PR.E	**	15 mars
Série 11	51925D 84 1 LB.PR.F	**	15 juin
		**	15 septembre
			15 décembre

* Sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

** À une date (qui ne doit pas devancer de plus de 30 jours la date fixée pour le paiement des dividendes) pouvant être déterminée de temps à autre par le conseil d'administration de la Banque.

